



ZOOM

On a voté
le budget !

25

NOUVEAU
Histoire & Patrimoine
Focus sur l'église
de Rungis



13

Sur un air
d'accordéon

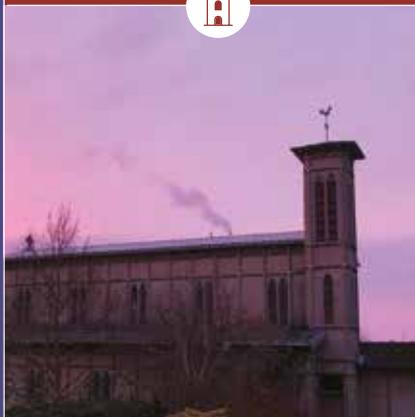


18

Monsieur Beck
part à la retraite



02





VU-FAIT-DIT

► Re-confinement

Et nous voici à nouveau « **confinés** », même si ce mot a revêtu trois acceptions différentes depuis le début de cette crise sanitaire, il y a plus d'un an.

Je ne saurais me soustraire aux recommandations qui nous sont faites et vous engage à les suivre le mieux possible, afin que nous puissions au plus vite, retrouver une manière de vivre, « normale ».

En cette période, je ne cesse de penser aux inquiétudes de tous ceux et celles qui travaillent dans les bars et la restauration, de tous nos commerçants jugés « non essentiels », de tous les sportifs et les acteurs de la culture... Je m'associe également à tous les soignants et les agents des différentes fonctions publiques, qui une fois encore, auront à être inventifs pour permettre le maintien d'un vrai Service public. Qu'ils soient tous encouragés et remerciés.

Au lendemain de la conférence de presse du Premier Ministre, nous avons réuni avec les élus, la cellule de crise Covid-19, afin d'offrir à nos jeunes dans les écoles et les accueils de loisirs, à nos aînés du CCAS et à toutes les personnes isolées, les meilleures garanties pour vivre cette nouvelle période le plus sereinement possible.

Françoise Payen (adjointe à la petite enfance et à l'éducation) a organisé avec **Patricia Korchef-Lambert** (première adjointe) une nouvelle distribution de masques aux collégiens. Avec **Patrick Attard** (conseiller délégué aux commerces de proximité) et **Dalila Chaïbelaine** (adjointe à la communication) nous vous encourageons à ne pas délaissier nos commerces de proximité qui se sont organisés face à la crise, en consultant leur actualité sur le groupe Facebook : « Les commerces de Rungis », qui leur est dédié.

Avec **Antoine Morelli** (adjoint aux affaires sociales) je salue l'arrivée de Nathalie Lazić, à la direction du CCAS où les agents ont fort à faire. Je tiens à les remercier pour leur opiniâtreté, qui à ce jour a permis (dans des circonstances parfois rocambolesques) la vaccination de près de 130 personnes de plus de 75 ans.

► On a voté le budget

Durant tout le mois de mars, avec **Antoine Bruno** (adjoint aux finances et à la commande publique) et les services, nous avons préparé le budget primitif 2021. Nous l'avons souhaité équilibré, maîtrisé, ambitieux et en cela, respectueux des engagements du programme pour lequel vous nous avez élus. Nous l'avons construit en prenant en compte cette situation économique inédite et pour laquelle nous n'avons guère de garanties. Nous l'avons inscrit dans une vision à long terme.

Il a été voté le 30 mars dernier.



Pour suivre l'actualité de la Ville :
abonnez-vous à la Page Facebook et à la chaîne Youtube " Ville de Rungis ".

	ZOOM	02
	SÉCURITÉ - TRAVAUX	08
	ENVIRONNEMENT & URBANISME - TRANSPORT	
	ÉCONOMIE	12
	PETITE ENFANCE/ÉDUCATION	13
	JEUNESSE/SPORT	16
	VIE SOCIALE & COMMUNALE	19
	DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	23
	SANTÉ	24
	HISTOIRE & PATRIMOINE	25
	CULTURE	26



Pour accéder au journal dans sa version audio, flashez ce code avec votre smartphone.



► CESEL

L'une des lignes de force de notre programme était la mise en place du CESEL, une nouvelle instance permettant l'exercice d'une démocratie participative à Rungis. Organe consultatif, il permet l'expression des citoyens sur des questions posées par la municipalité, à condition bien sûr que cette expression soit motivée par l'intérêt général. Il intervient également, dans le cadre du budget participatif, pour vérifier l'éligibilité des projets que chaque Rungissois pourra y soumettre. Après l'appel à candidature des Rungissois pour les différents collèges, puis le tirage au sort des titulaires et des suppléants, la première séance plénière, sous la présidence d'**Eladio Criado** (*conseiller délégué à la démocratie participative*) s'est tenue le 13 mars dernier. Le bureau y a été élu. Le CESEL est désormais en ordre de marche. À ce titre, tous les Rungissois qui le souhaitent peuvent déposer d'avril à fin mai, en mairie ou sur la plateforme de démocratie participative créée par la Ville, les projets qui leur tiennent à cœur. (Des informations complémentaires sont données page 23).

► Urbanisme

Avec **Alain Duquesne** (*adjoint en charge des travaux et de l'environnement*), **Véronique Bastide** (*adjointe à la culture*) et **Antoine Bruno**, nous avons accueilli sur la plaine de Montjean, des membres de l'EPA ORSA (*direction de l'ingénierie stratégique des territoires et des études urbaines*). In situ, nous avons évoqué nos projets agricoles et l'accueil des maraîchers, portés avec l'Agence des Espaces Verts (AEV) en remplacement de la seconde tranche de logements prévue à cet endroit, pour laquelle nous avons obtenu l'annulation. L'EPA-ORSA, quant à lui, nous a présenté le contenu du projet d'une « agroforesterie » dans le cadre de l'agriculture urbaine que nous revendiquons. Nous nous sommes également rendus sur le quartier des Malouines, zone de non-droits en limite de ville, que nous voulons totalement requalifier d'ici à la fin de notre mandat. Cette rencontre permet désormais à l'EPA-ORSA de travailler sur notre cahier des charges.

► Environnement

Depuis plusieurs mois, des Rungissois dans certains quartiers de la ville entendaient un « bruit » difficile à caractériser et à localiser. Diverses investigations ont permis l'hypothèse d'une origine pouvant provenir de l'usine d'incinération des déchets, qui se trouve sur le MIN. Avec **Patrick Leroy**, (*conseiller délégué à la transition écologique*) nous nous sommes rendus directement sur place où nous avons rencontré les directeurs de la RIVED et de l'usine qui ont accepté que des mesures acoustiques soient effectuées en divers endroits de Rungis. À ce jour, nous attendons les résultats. Mais nous restons déterminés à résoudre cette « énigme »...

► Une vie pétillante malgré tout

Outre ces dossiers d'importance qui font avancer le bien commun et l'intérêt général, il existe aussi des initiatives qui apportent de la couleur à notre quotidien. **Françoise Payen** et le Service éducation ont préparé un épais dossier très étayé afin de présenter les projets de notre équipe en faveur des enfants et des jeunes. Ce travail collectif a permis la reconduction du titre « **Rungis, ville amie des enfants** » délivré par UNICEF France, dont le renouvellement doit se faire à chaque nouvelle mandature. **Mohand Ould-Slimane** s'ingénue avec les Services jeunesse et sport à innover des activités pour que nos jeunes puissent vivre de vrais loisirs malgré la situation sanitaire. À ce titre, je tiens à remercier toutes les équipes d'animation pour leur inventivité dans chacun des accueils de loisirs de la Ville. Merci aussi à **Fetta Bouhedjar** et **Dalila Chaïbelaine** qui avec le Service communication nous ont préparé une exposition originale sur les grilles du parc de la mairie qui mettait à l'honneur nos héroïnes du quotidien, à l'occasion de la Journée des droits des femmes. Dans cette même veine, j'invite tous les Rungissois à participer à la chasse aux œufs virtuelle organisée du 1^{er} au 30 avril par le Comité des fêtes. Vous trouverez dans ce journal toutes les explications pour vous y joindre.

Comme toutes ces initiatives font du bien !

Alors à nous tous, soyons plus forts que ce virus ; d'abord en nous protégeant et en protégeant les autres par notre respect strict des consignes sanitaires, mais aussi, disons-le, en osant des propositions nouvelles qui permettent à la vie de rester pétillante malgré tout.

Bruno MARCILLAUD
Maire de Rungis



On a voté le budget !

Comme chaque année, la séance du Conseil municipal dédiée au vote du budget primitif est la plus politique. Ce vote implique des choix, cautionne la vision d'une équipe pour les années à venir, donne force aux projets. En conséquence, il engage l'équipe qui le porte. Pour en savoir plus sur le BP 2021, le Journal de Rungis a rencontré Antoine Bruno (adjoint en charge de finances, de la commande publique et du développement économique)



Antoine BRUNO

LE JOURNAL DE RUNGIS : L'équipe municipale a présenté le premier budget de la nouvelle mandature, comment le définiriez-vous ?

Antoine Bruno : Respectueux de nos engagements, il est équilibré, maîtrisé et ambitieux. Malgré une situation économique, qui comme chacun le sait se détériore et sur laquelle nous n'avons aucune garantie, il a été construit dans un souci d'équilibre et de maîtrise des dépenses. En clair, ce budget primitif 2021 est la traduction en chiffres et donc en monnaie sonnante et trébuchante, de notre ambition à réaliser le programme sur lequel nous avons été élus. Il s'inscrit dans une vision à long terme, sans aucun recours à l'emprunt.

Le JOURNAL DE RUNGIS : Quelles sont les recettes dont disposera la Ville ?

Antoine Bruno : Elles sont de plusieurs ordres. Nous avons bien évidemment pris en compte les impacts réels de la crise sanitaire sur la facturation des services, ou la perception de certaines taxes. Pour faire simple, nous pouvons dire que les **recettes de fonctionnement** sont fortement marquées par l'attribution de compensation (ancienne TP versée par les entreprises) que la Ville perçoit de la Métropole du Grand Paris mais aussi par les recettes liées aux impositions locales stables, et ce malgré la réforme de la taxe d'habitation. Je précise que notre équipe n'a pas augmenté les taux pour 2021. Quant aux **recettes d'investissement**, elles proviennent en grande partie de notre autofinancement, mais aussi du **travail effectué ces derniers mois pour obtenir des subventions d'investissements notifiées** (pour le réseau de chaleur ou le conservatoire par

exemple), la taxe d'aménagement liée aux opérations de la plaine de Montjean, le Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) et l'emprunt d'équilibre.

Le JOURNAL DE RUNGIS : Un emprunt d'équilibre ? Mais vous avez dit que la Ville ne recourrait pas à l'emprunt ?

Antoine Bruno : Attention, ne pas confondre ! Nous sommes dans le vote du budget primitif qui sera complété par le vote du compte administratif comme nous y engage la loi. Celui-ci ayant lieu au mois de mai prochain, il oblige donc la commune à construire un budget primitif sans la reprise du résultat de l'exercice 2020. Par conséquent un emprunt dit « d'équilibre » doit être inscrit pour financer artificiellement les projets d'investissement 2021. **C'est une obligation. Mais je précise que cet emprunt, comme lors des exercices précédents, sera annulé une fois le résultat de 2020 constaté et intégré lors du vote du budget supplémentaire.**

Le JOURNAL DE RUNGIS : Et pour la colonne dépenses ?

Antoine Bruno : Dans la colonne des dépenses, nous avons demandé aux services et à leurs élus de réfléchir sur chaque dépense comme s'il s'agissait de leur argent personnel : une méthodologie pour réaliser des arbitrages tout en apportant le meilleur service aux Rungisais. Ainsi pouvons-nous diversifier les outils de communication (réseaux sociaux, captations vidéo du Conseil municipal, ...), renforcer notre sécurité à travers le recrutement

d'agents pour la Police municipale, investir dans la transition énergétique, poursuivre l'entretien de nos espaces publics, réaliser de nouveaux équipements nécessaires à l'évolution de notre ville, oser de nouveaux projets, tout en conservant un niveau d'épargne important pour le futur.

J'ajoute que notre niveau de **dépenses d'équipement de 21,9 M€** marque le démarrage d'opérations d'investissement d'envergure, liées à la fois aux projets de la précédente mandature, mais également aux projets du mandat 2020-2026 que la municipalité actuelle souhaite mettre en œuvre.

Le JOURNAL DE RUNGIS : Les projets de la précédente mandature ?

Antoine Bruno : Naturellement, car il y a une logique de continuité dans les projets pour la Ville. Les trois principaux sont le réseau de chaleur, le conservatoire, et la Cité de la gastronomie. Pour le conservatoire, on relance la procédure qui était infructueuse, car nous ambitionnons un démarrage des travaux au second semestre 2021. Quant à la Cité de la gastronomie, une convention définit la participation des villes sur laquelle elle sera créée. Le nom Rungis est connu dans le monde entier et associé à la gastronomie. Nous sommes les plus gros donateurs ; nous payons du foncier pour qu'elle soit créée chez nous et porte le nom de Paris-Rungis.

Avec ces deux investissements importants, nous inscrivons Rungis dans le territoire, de façon forte.

Le JOURNAL DE RUNGIS : Et concernant les projets de la nouvelle équipe municipale ?

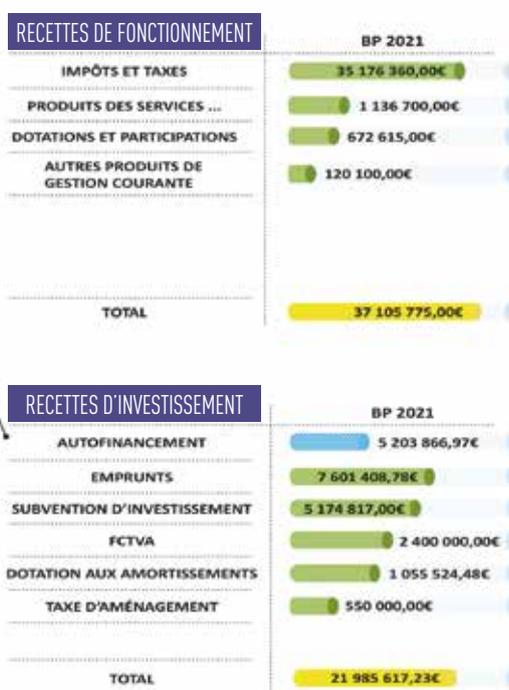
Antoine Bruno : Effectivement, il y a aussi des investissements en rapport avec le programme sur lequel nous avons été élus. Certains seront mis en œuvre dès 2021.

Le JOURNAL DE RUNGIS : Lesquels ?

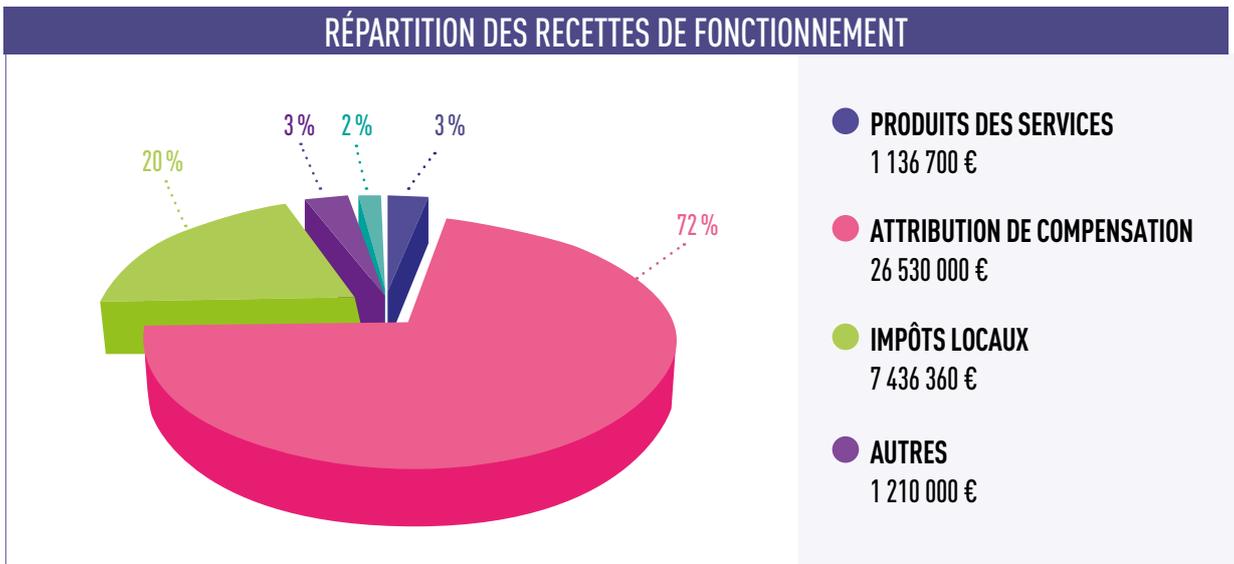
Antoine Bruno : La désartificialisation des sols rungissois, la climatisation de la Maison de la petite enfance, du Service jeunesse, du CCAS et de l'hôtel de ville, ainsi que la rénovation de la petite voie des Fontaines. J'insiste pour dire que nous avons construit un budget dans une vision sur les cinq années à venir, avec les lignes de force inscrites dans notre programme et notamment le développement durable. L'objectif étant qu'à la fin du mandat nous ayons réalisé chacun de nos projets.



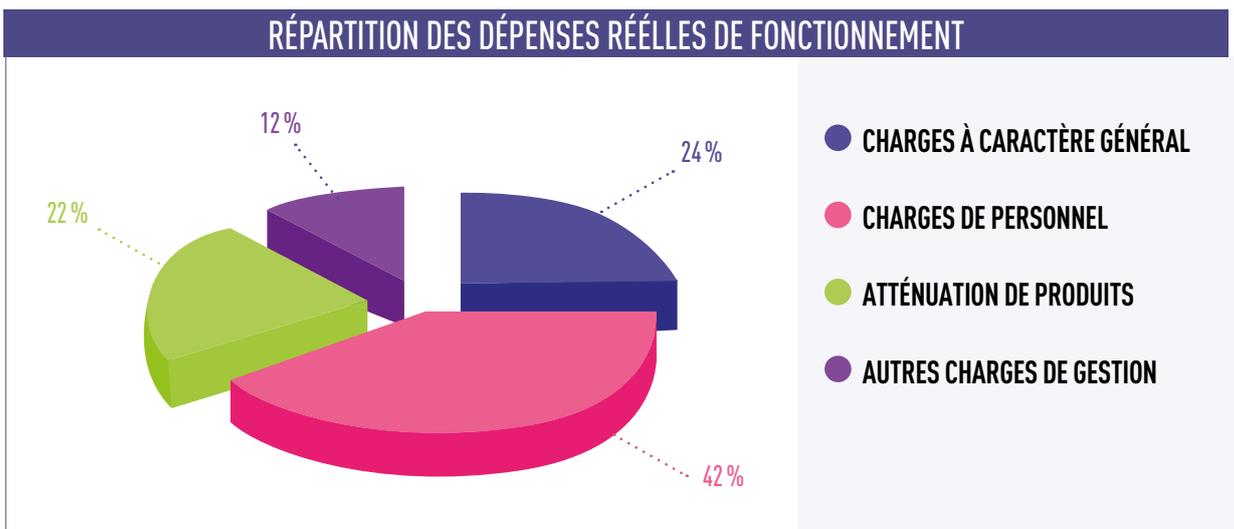
◉ Équilibre budgétaire global du BP 2021



» Budget de fonctionnement



Les recettes sont fortement marquées par **l'attribution de compensation** que la Ville perçoit de la Métropole du Grand Paris ; c'est à dire en provenance des entreprises sises sur Rungis. Par ailleurs les recettes liées aux impositions locales restent stables **sans augmentation des taux** malgré la réforme de la Taxe d'Habitation.



Concernant le CCAS : La subvention passera de 742 000 € à 400 000 € (-46 %) afin de diminuer l'excédent accumulé les années précédentes par l'établissement, qui n'est pas autorisé par la loi.



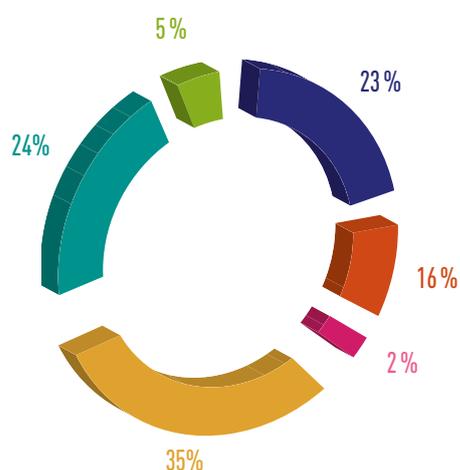
Les associations

La Ville de Rungis a décidé de subventionner à hauteur des besoins réels du secteur associatif dans un contexte Covid-19 où la plupart des activités associatives se retrouvent à l'arrêt. Selon la reprise ou non de l'activité, les élus se tiendront prêts à donner une subvention complémentaire aux associations.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	2020	2021
GROUPE SOCIAL (HORS CCAS)	107 075 €	114 750 €
GROUPE CULTURE	438 395 €	367 140 €
GROUPE SPORT	533 400 €	344 000 €
HUMANITAIRE	22 050 €	7 050 €
ÉDUCATION - JEUNESSE	54 750 €	54 165 €
ANIMATION LOCALE	175 025 €	29 623 €

◉ Budget d'investissement

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



- AUTOFINANCEMENT
- FCTVA*
- TAXE D'AMÉNAGEMENT
- EMPRUNT D'ÉQUILIBRE
- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT
- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

*Fonds de compensation TVA

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Investissement 2021 pour un total de 21 985 617,23 €

> LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS CONCERNANT LES BÂTIMENTS

La Ville se doit d'entretenir son patrimoine bâti. Elle prévoit à ce titre, diverses dépenses visant à maintenir en parfait état les différents bâtiments municipaux, mais aussi des constructions nouvelles pour lesquelles des subventions lui ont été notifiées.

Conservatoire de musique et de danse

La volonté de l'équipe municipale est de regrouper l'offre culturelle à Rungis sur la place du Général de Gaulle et ainsi offrir un pôle culturel d'envergure aux Rungissois. En regroupant comme elle le fait, la musique, la danse, la médiathèque et le théâtre, Rungis entend devenir un élément fort de la politique artistique du Territoire T12 Grand-Orly Seine Bièvre.



Coût de l'opération : 10,6 M€ HT. Subvention notifiée : 2,12 M€

Création d'un préau à l'école la Grange

Afin de bénéficier d'espaces supplémentaires pour les activités de l'école et de l'accueil de loisirs ; installation d'un préau sur la terrasse située au-dessus du réfectoire de l'école la Grange.



Coût de l'opération : 80 000 €

> LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Travaux de réalisation du réseau de chaleur urbain

Comme présenté dans les éditions précédentes de ce journal, il s'agit de récupérer la chaleur dite « fatale » produite par l'incinérateur situé sur le MIN de Rungis pour alimenter la ville (équipements publics, résidences et bâtiments tertiaires).



Crédits ouverts en 2021 : 4,1 M€ conformément aux crédits figurant à l'AP/CP pour 2021. Subvention notifiée : 3,1 M€

Désartificialisation des sentes

L'artificialisation des sols est aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. Un sol artificialisé devient imperméable. Il faut donc aider le sol à retrouver ses caractéristiques. C'est l'enjeu de la désartificialisation ; élément important du programme de la nouvelle équipe municipale qui entend faire de Rungis, la première ville durable du Val-de-Marne.



Coût de l'opération : 720 000 €

Travaux d'espaces verts

L'équipe municipale a un programme ambitieux en matière de patrimoine arboré de la Ville : deux arbres plantés pour un enlevé, mais également élagage, diagnostic du patrimoine pour éviter la prolifération des maladies sur les végétaux.



Enveloppe budgétaire : 647 000 €

> LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ**Travaux de voirie — petite voie des fontaines**

Réaménagement de la petite voie des fontaines pour faire suite aux travaux, du réseau de chaleur, mais aussi sécurisation de la zone entre l'école et le collège avec passage en zone 20 km ainsi que la création de places de stationnement minute.



Coût de l'opération : 645 000 € (Études + Travaux)

Travaux de vidéo protection

Pour renforcer le maillage sur les endroits non couverts par le dispositif de vidéo protection et l'efficacité des installations vidéo installées sur le territoire communal.



Coût de l'opération : 330 000 €. Une subvention a été sollicitée auprès du Fonds interministériel de prévention de la délinquance.

> DÉPENSES DIVERSES**Acquisition terrains bâtis et terrains nus**

Notamment l'acquisition du 8 rue Sainte-Geneviève pour un montant de 580 000 € (hors frais de notaire) et d'éventuelles acquisitions de terrains nus.

Enveloppe globale : 1 807 800 €

> NOUVEAUTÉ : LA PARTICIPATION CITOYENNE À RUNGIS**Co-créez la ville de demain, grâce à la participation citoyenne**

(cf. article complémentaire en page 23)

Création du premier Budget participatif afin d'offrir la possibilité aux Rungissois de proposer puis de voter des projets d'investissements de leurs choix.

Participation : 50 000 €

**> SUBVENTIONS QUE LA VILLE VERSE****Au titre de la surcharge foncière**

À destination du bailleur SEQENS pour la livraison des logements situés rue Vuillefroy de Silly.

720 000 €

Au titre de la Cité de la gastronomie

Pour participation de la Ville aux acquisitions foncières du syndicat de la Cité gastronomie.

3 M€

> ÉTUDES DIVERSES

Pour la réalisation d'études destinées à s'assurer de la faisabilité ou non de certains projets de la mandature (Maison de la citoyenneté, Centre sportif évasion, Maison paramédicale, etc.).

Prévision : 260 034 €



Poids lourds, auto-écoles : attention aux contrôles !

Rungis est centre d'examen pour le permis de conduire ! Aussi, de nombreuses voitures d'auto-écoles circulent-elles sur notre commune en semaine et même le dimanche. Devant le nombre de véhicules qui ne cessent de croître dans les rues de Rungis, il fallait faire réfléchir à un moyen de limiter leur venue, sans entraver la liberté d'exercer leur métier.

Patrick Attard (*conseiller délégué à la sécurité*) et les agents de la Police municipale (PM) ont donc demandé conseil en Préfecture, qui a donné l'autorisation à la PM rungissoise de procéder à des contrôles. Désormais les agents pourront vérifier non seulement les papiers du véhicule, mais toutes les déclarations inhérentes à la location de voitures à doubles commandes et à l'ensemble de la profession. Il s'agit de contrôles généraux en lien avec les agents préfectoraux.

Dans la même veine, mais cette fois en lien avec le Ministère des Transports, la PM a désormais mission de contrôler les poids lourds circulant sur le territoire rungissois : vérification des disques, des ordres de mission et des permis, des déclarations d'embauche, et l'état du camion. Pour éviter aux camions de plus de 3,5 tonnes de rentrer dans Rungis, les élus ont fait poser des panneaux clignotants aux entrées de ville (photo ci dessus). Il n'est pas rare en effet qu'un poids lourd de gros tonnage s'engage par mégarde dans Rungis, et occasionne en ville des dégâts.

Permis piéton, c'est reparti !



Après les rencontres d'information contre le harcèlement en milieu scolaire, dans les classes de CM1 et CM2, le mois dernier, les policiers municipaux s'appêtent à reprendre leur bâton de pèlerin en direction des écoles élémentaires de la Ville. Cette fois, ce seront les six classes de CE1 et CE2 qui les accueilleront afin de « **passer le permis piéton** ». Une initiative qui n'est pas nouvelle à Rungis, mais qui avait dû être ajournée les années précédentes, en raison du manque de policiers municipaux. Le poste de police étant à nouveau complet, **Patrick Attard** (*conseiller délégué à la sécurité*) a souhaité que les agents reprennent leurs missions de prévention en direction des écoliers.

Le « **permis piéton** » est une épreuve type de plusieurs questions élaborées par la Préfecture, mais la PM rungissoise a préparé en lien avec les enseignants, un fascicule estampillé « Ville de Rungis ». Ce fut l'occasion pour les policiers et les professeurs des écoles d'œuvrer ensemble pour déterminer les questions qui demandaient une attention plus particulière. Ensuite, le travail avec

les enfants se déroulera en trois temps :

- un premier en classe : l'enseignant sensibilisera ses élèves à ce permis ;
- un deuxième en extérieur : les policiers feront découvrir in situ des cas pratiques ;
- un troisième dans les écoles : les policiers viendront faire passer le fameux permis ;

Une initiative dont l'objectif est de permettre aux enfants de mieux appréhender les dangers de la rue pour les anticiper et les éviter. Une manière aussi de les responsabiliser et de les protéger en les rendant acteurs de leur sécurité.

Convention RATP/Ville de Rungis, la PM prend le bus !



Ce sera la première convention de ce type, signée dans le Val-de-Marne !

La Police municipale (PM) rungissoise inaugurera, grâce à un protocole signé entre la RATP et la Ville de Rungis, la possibilité d'intervention au sein des véhicules, appartenant à la RATP circulant sur le territoire de notre commune. Autrement dit, les policiers municipaux auront désormais le droit d'intervenir dans les différents bus, le TVM (Trans Val-de-Marne) et le T7 afin d'y assurer la sécurité des voyageurs et du conducteur. En cas de litige, ils pourront procéder aux contrôles d'identité, de stupéfiants et de substances illicites et donc verbaliser les auteurs de troubles et les extraire du véhicule.

Des couleurs dans la ville

Ils sont gros, beaux et très colorés. Ils apportent du peps et assurent la sécurité !

Ce sont les blocs bétons anti intrusion, imposés par le plan Vigipirate aux abords des établissements scolaires. Pour procurer un peu de gaité, ils ont été choisis par les Services techniques en forme de grosses pièces de « Lego » et ont été recouverts de plusieurs couleurs vives. Mis en place début mars devant l'école Les Antes, leur installation est conforme à la réglementation incendie et plan Vigipirate et leur vue... anxiolytique !

Climatisation de la Maison de la petite enfance et du CCAS



Promesse de campagne, les travaux de la climatisation de la Maison de la petite enfance, du CCAS et de l'hôtel de ville avancent conformément au planning. Grâce à l'organisation du chantier, les perturbations sont minimales pour les différents services, en premier lieu pour la Maison de la petite enfance, car les travaux bruyants sont réalisés le samedi. L'ensemble des installations devraient être opérationnel pour le mois de mai. Cet équipement permettra aux bénéficiaires de mieux supporter les prochaines chaleurs. Il s'agit cependant d'une première phase, car à terme, la Ville envisage des moyens écologiques complémentaires, notamment la désartificialisation des sols et la végétalisation des murs.

Du retard pour le raccordement au réseau de chaleur



La Ville s'est dotée d'un **mode de chauffage urbain** qui s'inscrit dans une démarche de **développement durable et d'indépendance énergétique**, tout en réduisant fortement l'utilisation des énergies fossiles. La gestion de ce réseau a été donnée par l'ancienne municipalité à l'entreprise DALKIA. Celle-ci vient d'annoncer que le raccordement du réseau de chaleur aux constructions sur Icade allait avoir du retard.

Depuis août dernier, nous avons vu par tranches successives de grosses tranchées trouser les rues rungissoises. Leur but : la mise en place des canalisations transportant vers divers bâtiments rungissois, la chaleur générée par l'incinérateur des déchets de la RIVED, basé sur le territoire de la SEMMARIS (dans le MIN). Si le phasage sur le territoire ville a été respecté, la traversée sous l'A106 entre le MIN (à hauteur du Burger King) et la ville s'est montrée impossible. En effet, pour permettre ce passage, le chantier devait forer un puits de onze mètres de profondeur. Or, à huit mètres, il

s'est trouvé confronté de manière imprévisible à une importante nappe phréatique au débit élevé. Il a donc été décidé de reboucher rapidement et de dévier vers une nouvelle direction. Ceci occasionnant le retard annoncé.

Seulement voilà, la livraison des logements du parc Icade est prévue pour la fin du premier semestre 2021 ! Ces bâtiments ne possèdent pas de chaudière incorporée puisqu'ils devaient être raccordés au réseau de chaleur urbain. Si le chauffage au début de l'été n'est guère requis, l'eau chaude sanitaire est en revanche indispensable. DALKIA a donc décidé la mise en place d'une chaudière provisoire, tel que son cahier des charges le prévoyait en cas de problèmes inhérents au chantier.

Bruno Marcillaud (le maire) **Alain Duquesne** (adjoint aux travaux) et **Patrick Leroy** (conseiller délégué à la transition énergétique) se sont rendus sur place, pour envisager avec l'entreprise, l'emplacement de la chaudière le plus approprié (notre photo).



Plantation de 18 arbres aux abords du ru

Nous l'annonçons le mois dernier ; la Ville de Rungis a procédé à sa campagne de plantation d'arbres. 18 arbres ont été livrés au Centre technique municipal le 23 février dernier et plantés dans la foulée sur la promenade du ru et les abords du boulodrome ; des saules, des aulnes, des châtaigniers et un chêne (le premier planté par les services de la Ville paraît-il !). Encore frêles et jeunes, ils sont tous porteurs de promesses et viendront agrémenter ce lieu rungissois, si propice à la promenade et même à la méditation. Ils participent ainsi aux programmes de plantation de l'année ; la prochaine aura lieu en novembre/décembre prochains.

Halte au bruit !

De nombreux Rungissois ont signalé le dérangement provoqué par un « bruit » : ronflement de moteur ? Sifflement ? Soufflerie ? Chacun tentant de trouver le bon mot pour le décrire. Un bruit perceptible en journée. Assourdissant la nuit. Très proche pour les uns. Inaudible pour les autres. Mais un bruit, (qui fit « grand bruit »), dont on voudrait connaître la cause. Or, il n'est pas simple de tracer un bruit. Plusieurs hypothèses ont été émises pour définir la source, qui semblerait se situer aux abords de l'usine d'incinération du Marché de Rungis, gérée par la RIVED.

Dès le début, cette affaire a été prise très au sérieux par les élus.

Bruno Marcillaud et **Patrick Leroy**, (conseiller délégué à la transition écologique) ont demandé à rencontrer rapidement la directrice de la RIVED et le directeur de l'usine. Ils ont obtenu que des mesures acoustiques soient effectuées par un bureau d'études en divers endroits de Rungis, durant la semaine du 22 mars, afin de vérifier la cause de la nuisance. Le groupe Veolia (exploitant de l'Usine de la RIVED) s'est quant à lui engagé à apporter les corrections nécessaires, si la source provenait de l'usine. « Toutes les investigations seront faites afin de déterminer avec précision, l'origine » a affirmé le maire. À ce jour, les recherches se poursuivent, même si beaucoup de Rungissois ont témoigné moins l'entendre.

Attention : chenilles processionnaires

La Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) est surtout connue pour ses chenilles. Nommées d'après leur mode de déplacement en file indienne, celles-ci se nourrissent des aiguilles de diverses espèces de pins, provoquant un affaiblissement important des arbres et des allergies chez certaines personnes exposées aux soies des chenilles. 203 nids ont été trouvés en divers lieux rungissois occasionnant une intervention en urgence sur une vingtaine d'arbres. Si vous deviez en découvrir lors de vos promenades ou dans vos jardins, prévenez les **Services techniques au CTM : 01.79.61.61.40**.

L'EPA-ORSA en visite à Rungis



On le sait, dès son élection, le nouveau maire **Bruno Marcillaud** obtenait l'annulation de la seconde tranche de constructions, prévues à l'horizon 2024, sur la Plaine de Montjean. Une victoire qui a ravi bon nombre d'entre nous. Désormais, il faut envisager un aménagement pérenne, qui garantisse définitivement, le caractère vert de cette frange agricole, aux meilleures terres arables d'Île-de-France.

Pour cela, la Ville est aidée de l'EPA-ORSA, aménageur de la Plaine, qui travaille par convention triennale, sur une « **ingénierie stratégique de développement** ». La nouvelle convention a été votée en novembre 2020. C'est donc dans ce cadre que Zineb Amrane (directrice adjointe de l'ingénierie stratégique des territoires et des études urbaines) a rencontré le 24 février **Bruno Marcillaud**, accompagné de ses adjoints **Alain**

Duquesne (environnement et espaces verts), **Antoine Bruno** (finances) et **Véronique Bastide** (culture). Une visite, directement sur le terrain permettant aux membres de l'EPA ORSA d'écouter les attentes des élus en visualisant les lieux. Les projets de requalification agricole et d'accueil de maraîchers, portés par la Ville et l'Agence des Espaces Verts, étaient naturellement au centre des discussions. Mais pas seulement, puisque l'EPA-ORSA a présenté le contenu de sa démarche, tout à fait complémentaire : le projet d'une « agroforesterie » dans le cadre d'une agriculture urbaine sur les 4 hectares qui composent la partie Montjean Ouest. **Bruno Marcillaud** et les élus ont conduit l'EPA-ORSA sur le quartier des Malouines, devenue aujourd'hui, une zone de non-droit.

Cette consultation de plusieurs heures, dans une écoute mutuelle, en prise directe avec la réalité du terrain, a ouvert des perspectives pour bâtir désormais, le cahier des charges de tous ces projets.



La ligne 14, un défi pour Rungis

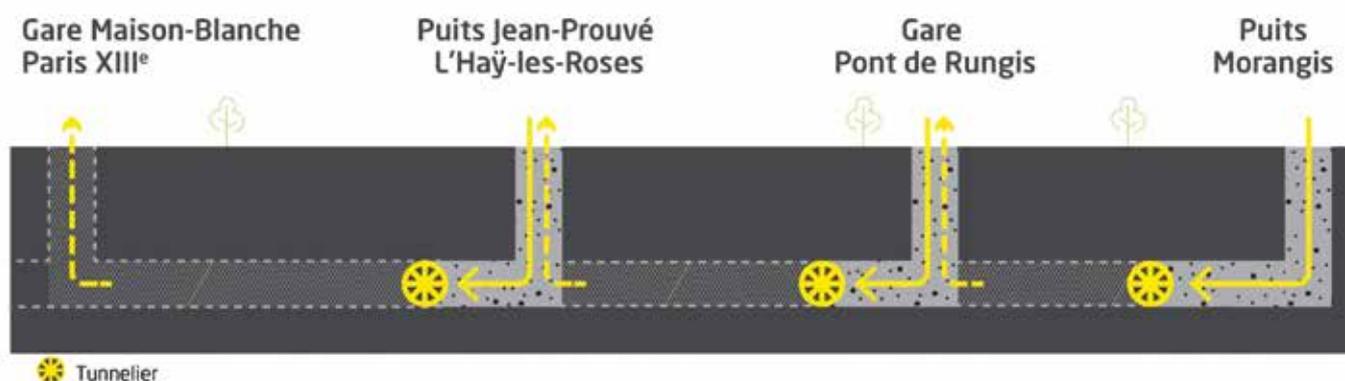
Véritable défi collectif, la construction de la **ligne 14 Sud** représente une aventure particulière. L'objectif : sa mise en service en 2024, pour les JO à Paris.

En traversant, comme elle le fait désormais, de nombreux lieux stratégiques urbains et non urbains, elle devient l'épine dorsale du Grand Paris Express, enjeu important de liaison et de développement économique. Grâce à elle, le Val-de-Marne sera le premier département à bénéficier des nouvelles lignes automatiques de ce réseau de transport public autour de Paris. Son creusement, lors des deux dernières années, a été l'un des chantiers les plus impressionnants de cette période. Du terminus actuel d'**Olympiades** au site de maintenance et de remisage de Morangis, 14 km de tunnel ont été forés à travers Paris et le Val-de-Marne. Trois tunneliers (Claire, Koumba, Allison) sont intervenus simultanément jusqu'en mars de cette année. Vous avez dû suivre dans la Presse leurs pérégrinations.

Pour mémoire :

- ◆ Mercredi 3 avril 2019, sur le chantier de la future gare Pont de Rungis, baptême du premier tunnelier Claire pour creuser 4,5 km de **tunnel de Thiais** jusqu'au puits d'extraction Jean Prouvé à L'Haÿ-les-Roses.
- ◆ Le second tunnelier, **Kumba** parti en mai 2019 depuis le puits Morangis, a creusé un tronçon de 4200 m jusqu'au chantier de la future gare Pont de Rungis à Thiais.
- ◆ Enfin, le troisième tunnelier, **Allison** parti en juin 2019 du puits d'insertion Jean Prouvé à L'Haÿ-les-Roses, a creusé un tronçon de 4800 m jusqu'au chantier de la future gare Maison-Blanche Paris XIII^e. Il y est arrivé le 3 mars dernier.

Un chantier extraordinaire. Une prouesse technologique prodigieuse!



Et Rungis dans tout cela ?

Sous le MIN de Rungis, trois tunneliers ont donc œuvré et terminé leur course ; étape majeure qui va désormais permettre la pose de rails et l'aménagement des différentes stations. Mais si certaines porteront le nom de Rungis, aucune ne sera véritablement sur son territoire. Dans un interview filmé pour la RATP, **Bruno Marcillaud** a redit avec force sa détermination : « Les trois gares ; Pont de Rungis, Chevilly trois communes (qui portera à terme le nom de la Cité de la Gastronomie Paris-Rungis) et la gare d'Orly seront très utiles aux 5600 habitants de Rungis ainsi qu'aux 40000 salariés travaillant sur notre ville pour rejoindre plus rapidement Paris. Le défi à relever en tant qu'élus sera de trouver des solutions pour pouvoir relier notre centre-ville et les zones d'emplois à ces trois gares. **Nous sommes déterminés à travailler avec tous les partenaires pour répondre le plus rapidement possible à cet enjeu** ».

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les tunneliers portent tous des prénoms féminins. Une tradition est liée à Sainte-Barbe, patronne et protectrice des mineurs et des ouvriers qui travaillent en sous-sol. C'est donc pour se placer sous la protection de Sainte-Barbe qu'un prénom de femme, celui de la marraine, est donné aux tunneliers.



La Ministre du Travail à Rungis

L'hôtel Campanile Rungis doté de 84 chambres, dont cinq suites familiales communicantes est le premier établissement à s'être installé sur le Marché de Rungis. Louvre Hotels Group, propriétaire, y a adossé son université culinaire d'entreprise, surnommée « *Chaud Devant!* ». L'objectif : former ses équipes aux métiers de la restauration et de l'accueil pour mieux préparer la réouverture de ses restaurants. **Bruno Marcillaud** y accueillait Elisabeth Borne, Ministre du Travail aux côtés de Stéphanie Daumin, maire de Chevilly-Larue et de Pierre-Frédéric Roulot, (Louvre Hotels Group). Cette rencontre avait pour objectif d'échanger sur la mise en place, au sein du groupe, du dispositif d'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) afin de préserver l'emploi de tous les collaborateurs. Le maire a profité de l'occasion qui lui était donnée, pour demander à la ministre d'intervenir auprès de ses collègues afin d'accélérer la signature du décret permettant aux villes d'exonérer les hôteliers de la taxe de séjour. « *La Ville de Rungis possède sur son territoire une zone hôtelière d'importance. En cette période inédite, il nous paraît normal de libérer les professionnels de l'hôtellerie de cette charge financière. Rungis veut être derrière ses hôteliers* », a déclaré le maire.

L'école Lenôtre s'installe à Rungis



« *La pâtisserie, vous savez, on ne la fait pas pour nourrir les gens, mais pour leur offrir de la douceur à partager* » ; ainsi s'exprimait **Gaston Lenôtre**. Et d'ailleurs, avez-vous déjà goûté à son « *Succès aux amandes* », ou bien à sa « *Tarte Éléonore* » avec ses quartiers de pommes minutieusement compotés au beurre et au sucre vanillé ? Des régals qui éveillent les papilles et procurent du bonheur. Lenôtre, un nom qui fleure bon la gourmandise et perpétue un certain art de vivre à la Française ; la passion du métier, le goût du travail bien fait, la recherche de l'excellence et le partage du savoir-faire. On se réjouira donc d'apprendre que cette prestigieuse maison a choisi de poser ses tables, robots, moules, batteurs et fours à Rungis. « *Nous souhaitons nous rapprocher de Paris. Rungis, un nom à la très forte connotation gastronomique nous paraissait un positionnement idéal, si près de l'aéroport d'Orly, du RER, du T7 et bientôt de la ligne 14* » explique Gérard Gand le directeur de l'école. Installés depuis des années à Plaisir dans les Yvelines (un nom de ville qui porte en lui, tout un programme pour ce fleuron de la pâtisserie), professeurs et élèves déménagent vers ce nouveau lieu, qui ouvrira officiellement ses portes le 5 avril. Cette école s'adresse essentiellement aux professionnels confirmés ou en devenir. Elle propose des stages multifacettes à destination des publics en reconversion professionnelle, aux « pros de la restauration », aux entreprises, avec selon les demandes : du conseil, de la formation, du team building, bref, du sur mesure. Les lieux (face à la gare de la Fraternelle) sont spacieux, modernes, ergonomiques et très lumineux. Une caverne d'Ali Baba pour qui aime l'ambiance des fourneaux et les bonnes odeurs gourmandes. « *Je suis évidemment très heureux de pouvoir accueillir sur le territoire rungissois, une école professionnelle d'une telle renommée. Le choix des responsables de cet établissement pour notre ville conforte ma détermination à œuvrer pour offrir aux entreprises, aux salariés et aux habitants un maillage performant entre les infrastructures routières et les réseaux de transports en commun, comme par exemple la liaison entre Rungis et la ligne 14.* » a affirmé **Bruno Marcillaud**, le maire.

Maison de la petite enfance, sur un air d'accordéon... ≡



01



02



03

Entendez-vous ces quelques notes ?
Écoutez-bien, c'est l'air d'une comptine célèbre,
aimée des tout petits :

Petit escargot, porte sur son dos, sa maisonnette

Aussitôt qu'il pleut il est tout heureux

Il sort sa tête...

Joëlle, la directrice adjointe de la crèche « **au fil de l'eau** » a enfilé comme chaque semaine, son accordéon. Un bel instrument à boutons, sur lequel elle a appris à jouer dès l'âge de sept ans. Pour signifier son arrivée, elle entonne les quelques notes de la comptine ; repère connu et attendu. Aussitôt, quelle que soit l'unité dans laquelle elle évoluera aujourd'hui, les tout-petits deviennent attentifs. Progressivement, elle s'installe sur la chaise qui lui a été préparée, et elle joue, elle joue... Ses mains agiles glissent sur les touches, ses bras actionnent l'air nécessaire et comme par magie, tous ces mouvements révèlent des musiques familières. Son programme fixé à l'avance évolue toujours dans le même ordre. Une manière aisée de jalonner la séance, qui dure environ vingt minutes dans chacune des trois unités. Car Joëlle rend visite chaque semaine aux bébés, aux moyens et aux grands. En fonction de leur âge, les enfants s'approchent, tapent dans les mains ou battent la mesure avec leurs pieds, parfois même s'arrêtent de pleurer (*ne dit-on pas que la musique adoucit les moeurs ?*). Des voix légères, aux mots encore mal assurés lui répondent parfois. Selon les jours, les petites mains s'enhardissent, frôlent ou tapotent l'instrument et l'accordéon devient plus familier. On se sent libre à ses côtés : on écoute, on danse, on fredonne, ou l'on chante. Quelques fois, on continue même à jouer, comme si la musique entendue, qui habille et habite l'espace, rassurait, apaisait. Les humeurs dictent le nombre des comptines. Mais c'est une évidence, la musique langue des émotions permet aux tout-petits une large expression...

01. Unité Alizé

02. Unité Dune

03. Unité Embrun



Rungis, Ville amie des enfants



On aime cette enseigne bleue aux lettres noires, accrochée depuis plusieurs années à chacune des entrées de la commune ; **«Rungis, Ville amie des enfants»**. Une annonce qui n'est pas un slogan, mais bien un programme.

Délivré par **UNICEF** France, ce titre se renouvelle à chaque mandature.

Pour l'obtenir, les nouvelles équipes municipales doivent s'engager de façon globale dans cinq domaines. Des engagements indissociables et obligatoires pour toute ville « amie des enfants », au sein desquels la collectivité choisit au moins une recommandation par domaine proposée par **UNICEF** France, puis élabore son propre plan d'action pour l'enfance et la jeunesse.

« Cela signifie que tous les engagements qui ont été pris depuis plusieurs années sont considérés comme acquis. Pour obtenir à nouveau ce titre, nous devons nous mobiliser et nous investir pour définir des défis inédits, afin d'améliorer le bien-être des enfants et des jeunes Rungissois. Et c'est ce que nous avons fait ! » explique **Françoise Payen** (adjointe en charge de la petite enfance et de l'éducation).

L'élue a donc monté avec ses agents, un dossier étayé, attendu sa validation puis lors d'un oral en visio face à un jury, répondu aux nombreuses questions des cadres UNICEF France pour défendre les projets rungissois.

Bilan : mission réussie !

Rungis a obtenu son renouvellement ; elle reste bien une **Ville amie des enfants**.

Quelques-uns des engagements pris par la Ville de Rungis pour améliorer le bien-être et le quotidien des enfants :

- La désartificialisation des cours d'école
- La création d'un espace Snoazelen dans la MPE
- La mise en place d'un plan de lutte contre toutes formes de violences faites aux enfants et aux jeunes
- La prise en charge financière de la formation des animateurs de la Ville par l'Unicef : sur « Les enjeux de la participation des enfants ».



Séjour d'été, on en rêve!

Chaque année, en cette période, les pages de ce journal vous annoncent les inscriptions pour le séjour d'été. Que faire cette année, alors qu'un nouveau confinement en Ile-de-France a été décrété ? Il n'est pas question de céder à la morosité, mais il nous faut demeurer prudents pour ne pas avoir à revivre le désarroi d'une annulation comme pour les vacances de ski, en février dernier.

Il a donc été décidé de reporter les inscriptions des séjours d'été, au mois de mai.

Sachez cependant que la Ville a d'ores et déjà retenu un lieu, comme pour contrer le mauvais sort, mais surtout pour continuer à vivre, espérer et nous projeter dans des découvertes estivales qui font tellement de bien.

Il est prévu, si la situation redevient normale pour les enfants du CP au CM2 : un séjour à la montagne, au bon air, dans un chalet typique à Valloire, avec des activités extérieures basées sur l'aventure (randonnée aquatique, tir à l'arc, bob kart, escalade, piscine, accrobranche...) : **du jeudi 8 au jeudi 22 juillet 2021**, avec bien sûr, une équipe d'animateurs connue des enfants.

Des accueils de loisirs pleins de vie

Nous venons de vivre une drôle d'année; c'est une évidence. Mais doit-on se laisser gagner par la morosité et le désarroi? Certainement pas, répondent en chœur les équipes d'animations des quatre accueils de loisirs rungissois! Et de fait, chaque mois, ils préparent des activités hautes en couleur, pleines de vie pour offrir à tous les enfants qu'ils soient d'âge maternel ou élémentaire, des moments d'insouciance, de jeux, de joie. Les programmes proposés, souvent très inventifs, permettent à chacun de rentrer dans un imaginaire propice au rêve, à l'action et à l'échange avec les autres; tellement importants, pour bien grandir! Sans doute le soir, ont-ils tous de nombreuses choses à raconter... Alors, entrons, nous aussi, dans chacune des structures et découvrons avec des yeux d'enfants, les belles propositions des équipes d'animation.

► Accueil de loisirs maternel Médicis

Les enfants viennent de se lancer dans un projet un peu fou : créer une bande dessinée qui fera apparaître chacun d'eux en photos. Une aventure organisée et travaillée en partenariat avec la médiathèque La Méridienne, qui prendra forme dans les semaines à venir... Mais avant cette réalisation, ils ont au cours des mois précédents : découvert les droits de l'enfant, voté dans un bel élan de démocratie participative pour choisir ensemble le film à regarder, partagé des livres en les déposant dans les boîtes à lire, aidé le père Noël à retrouver ses habits éparpillés, préparé un potager...



► Accueil de loisirs maternel Les Sources

Le saviez-vous? Les enfants sont des constructeurs de l'extrême! Si vous en doutiez, il suffisait de découvrir l'extraordinaire village aux architectures exceptionnelles toutes fabriquées à base de Kapla. Et ce n'est pas tout! Ici on échafaude aussi, des sapins de Noël en coton-tige, des montgolfières, un calendrier de l'Avent... Et l'on s'engage à rechercher, comme de vrais pirates des pièces d'or, ou à montrer par le chant, la danse et les imitations, son «incroyable talent».

► Accueil de loisirs élémentaire La Grange

Un mercredi sur deux, le centre se transforme en plateau de tournage. On passe un casting, on répète, on prépare des décors, on met en scène, on joue, on tourne... Et on espère bien être prêt pour la «première mondiale» en juin prochain. Mais outre ces «mercredis cinéma», les enfants savent aussi se métamorphoser en superhéros pour sauver la planète, s'initier au jonglage, découvrir la pyrogravure, concevoir des tambourins et réagencer leurs locaux.



► Accueil de loisirs élémentaire Les Antes

Place aux voyages! Le centre se transforme en vaisseau spatial (attention aux imposteurs), mais s'envole également pour le Canada, l'Égypte, part en confrérie à la recherche de pierres précieuses grâce aux animaux fantastiques et puis organise un Casino de Noël, un «espace game», des animations en Lego.



Vacances d'hiver à l'Espace jeunes 11/17 : dynamiques et solidaires

Évidemment, il fallait s'organiser pour respecter les consignes et être fidèles au protocole sanitaire. Mais ceci étant dit, il n'était pas question de négliger les loisirs durant les vacances de février. Tous les jeunes avaient un net besoin de détente, d'insouciance, de liberté. Alors l'équipe d'animation de l'Espace jeunes 11/17 a privilégié les activités en extérieur. Karting, équitation, journée à Paris (Trocadéro, Tour Eiffel...) ont jalonné un programme qui se voulait dynamique et contraire à la morosité ambiante. Et comme pour rayonner ce bonheur retrouvé, les jeunes ont eu l'idée d'écrire des lettres de soutien à tous les résidents de l'Ehpad Les Sorières ; des lettres colorées remplies de messages d'amitié, pour que chacune apporte un sourire à tous ceux qui n'ont pas la chance d'être visités par leurs proches.

Et maintenant, on pense aux vacances d'été

Il n'est pas aisé de prévoir l'avenir ; c'est une évidence quotidienne. Mais en cette période incertaine, il est encore plus difficile de se projeter en été. Pourtant, pour être prêts et pour braver le mauvais sort, **Mohand Ould-Slimane** (adjoint à la jeunesse) a demandé aux équipes d'animation de préparer les séjours estivaux pour les jeunes de 11 à 17 ans. « *Que tout soit organisé, afin de ne pas être pris au dépourvu !* » a-t-il précisé. **Les inscriptions seront prises au cours du mois de mai.**



Séjour 11-13 ans/Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Du vendredi 9 au vendredi 23 juillet 2021

➤ 35 places

➤ **Situation** : Saint-Gilles-Croix-de-Vie en Vendée, une situation privilégiée avec un centre à environ deux kilomètres du bord de mer, pour profiter pleinement des meilleurs moments de baignade, des sports nautiques, et des activités du séjour.

➤ **Hébergement** : Chambres de 2 à 3 lits équipées de douche, lavabo et toilette. Salle multimédia (wifi), sono, jeux de lumière, cinq salles d'activités (superficie allant de 40 à 120 m²), espaces verts et arborés et grande cour. Terrains de sport (foot, volley, basket), gymnase. Cuisine soignée, variée et diversifiée, par un chef cuisinier.

➤ **Activités** avec une équipe d'animation recrutée par la Ville.

Une journée (+ 1 soirée) au grand parc du Puy du Fou et son spectacle nocturne des Orgues de Feu

Char à voile, voile, kayak, stand-up, surf, visite de l'île de Noirmoutier, ses marais salants et son château, activités culturelles et de loisirs, baignades, et des veillées tous les soirs.

Séjour 14-17 ans/Carcans

Du mercredi 7 au mercredi 21 juillet 2021

➤ 20 places

➤ **Situation** : dans le Médoc, en Gironde, Carcans est une station balnéaire paisible où l'on profite à la fois d'une plage sur l'océan et des berges de l'un des plus grands lacs naturels de France.

➤ **Hébergement** : Au bord du lac de Carcans-Maubuisson, en plein cœur du domaine de Bombanes, le centre de vacances (camping 3*** et base de loisirs) accueillera les jeunes dans un environnement au milieu des pins. Tentes de 6 lits confortables, aménagées et meublées. La plage du lac se situe à 350 m, et la plage centrale à 4 km (sentiers sécurisés). Cuisine soignée, variée et diversifiée, par un chef cuisinier.

➤ **Nombreuses infrastructures sportives** : 3 terrains de basket, 2 terrains de beach-volley, une aire de pique-nique, terrains de pétanque, tables de ping-pong.

➤ **Activités** avec une équipe d'animation recrutée par la Ville.

Paddle, surf, catamaran, kayak, escalade, tir à l'arc, course d'orientation, accrobranche, aquapark, baignades, et des veillées tous les soirs.

Vacances de printemps : inscriptions du lundi 29 mars au vendredi 2 avril 2021 à partir de 17h, à l'Hôtel de ville ou sur www.rungis.fr, onglet jeunesse et jusqu'au dimanche 4 avril 23h sur le site de la Ville.

Vacances d'hiver au CISL

Une fois encore, les éducateurs sportifs du CISL se sont montrés très inventifs pour permettre aux jeunes rungissois de vivre des vacances d'hiver dynamiques et originales. Actualité oblige, la première semaine était consacrée au **biathlon** dont les championnats du monde avaient lieu en même temps, en Slovénie. Chaque soir, les enfants qui découvraient cette discipline encourageaient devant leur téléviseur, les champions français. Est-ce là le secret de leur réussite? Car nos «bleus» ont rapporté sept médailles et arrivent en seconde place du podium des pays participants (derrière la Norvège). On ne saura jamais. Mais ce qui est certain, cette concomitance fut une vraie stimulation pour les petits Rungissois, qui eux vivaient au CISL leur **«championnat de biathlon made in Rungis»**. Tous ceux qui connaissent ce sport savent qu'il s'agit d'une épreuve olympique, combinant l'endurance du ski de fond, au calme et à l'adresse intrinsèques du tir à la carabine. La maîtrise de ces deux disciplines antagonistes est le principe même du biathlon. Ski de fond et tir à la carabine? Oui vous avez bien lu. Alors, comment pratiquer un tel sport, en plein mois de février à la météo clémente, ici à Rungis? Tout simplement en transformant l'un en tours de trottinette et l'autre en jeu d'adresse (envoi d'un frisbee dans un cerceau). Le parcours prévoyait deux tours de parking avant le tir de frisbee... et un tour de pénalité à chaque manquement de cible. Une activité qui a passionné les jeunes. Tous se sont merveilleusement investis.

Pour la seconde semaine, la météo encore plus douce a permis des sorties chaque après-midi sur le stade, la colline Cacao, ou aux abords de l'Espace du sport. Un programme de plein air comprenant une course d'orientation, du hockey, du baseball et du dodgeball... Du dynamisme en barre qui fait du bien et qui rend heureux! Car durant ces deux semaines, les enfants ont joyeusement participé à toutes les activités proposées par les éducateurs. Un vrai plaisir pour l'équipe encadrante, qui elle-même stimulée par l'engouement des jeunes prépare déjà des projets originaux pour les prochaines vacances de Pâques.





Au revoir monsieur le professeur : Philippe Beck part à la retraite

« J'ai le souvenir d'un professeur très impliqué pour qui chaque élève comptait »

« Je n'ai jamais été très douée en sport, et au collège, je n'aimais pas cela, mais avec monsieur Beck c'était différent, il nous encourageait et nous stimulait »

« En tant que collègue, il a ses idées et ses convictions. Philippe Beck sait comment faire passer les choses. Il est plutôt conciliant, engagé, mais pas borné. Toujours prêt à discuter »

« C'est un continuateur dans l'âme, capable de régler des tensions. Il sait mettre de l'huile dans les rouages ».

Avant de nous lancer dans l'écriture de cet article, nous avons approché ses anciens élèves, ses collègues, ses élèves d'aujourd'hui et le moins que l'on puisse dire, c'est que cet enseignant dégage une unanimité autour de sa personne. Il est déjà regretté !

Philippe Beck, professeur d'EPS « éducation physique et sportive » a pris sa retraite ce 31 mars après quarante années passées au collège de Rungis. Jeune certifié, il y était arrivé à la rentrée 1981, et ne l'aura plus jamais quitté. Il a connu huit principaux différents et une multitude de générations de Rungissois dont certains sont aujourd'hui parents, voire grands-parents. Tous gardent de lui un merveilleux souvenir.

Lorsque l'on demande à l'intéressé ses meilleurs moments, il répond avec un sourire dans la voix : « Tout ! En fait, je ne me retourne pas trop. Mon métier, c'est comme la vie ; il y a des jours de joie, et d'autres plus compliqués. Aller en cours était mon moteur quotidien ».

Alors que va-t-il faire maintenant ? « Ne vous inquiétez pas, j'ai prévu plein d'autres choses », affirme-t-il. Et c'est vrai que l'on n' imagine guère ce jeune retraité inactif, surtout lorsque l'on regarde les nombreuses animations qu'il a initiées. Car le saviez-vous :

- l'instigateur du basket-ball à Rungis c'est lui. D'abord mis en place au sein de l'association sportive scolaire (ASS) avec madame Palu Bergerou, le basket a ensuite intégré l'AMAR, avant de devenir le RBB que l'on connaît aujourd'hui.
- l'atelier « journal », transformé désormais en radio qui diffuse depuis dix ans sur une fréquence, ses « émissions » par haut-parleur au sein du collège, c'est lui !
- l'atelier jardin pour une classe de 6^e, c'est lui !
- les courses d'orientation sur la colline cacao, avec les balises installées, c'est encore lui !
- le badminton et l'escalade au sein de l'ASS, c'est toujours lui ! Et si l'Espace du sport possède aujourd'hui un beau mur d'escalade, avec **Eladio Criado**, il y est sûrement pour quelque chose. Quant au badminton, on se souviendra des championnats de France de « badten » qu'il avait accueillis avec ses élèves à Rungis et qui avaient valu un article dans cette rubrique du Journal.

Une carrière bien remplie, pleine de vie consacrée aux jeunes Rungissois avec lesquels il avait une relation complice. Désormais, il se promet des sorties d'escalade, sa passion, et beaucoup de menuiserie et de travaux de bois (son autre passion) tout en veillant sur son premier petit-fils.

Alors bonne route Monsieur Beck !

Mohand Ould Slimane (adjoint au sport) a proposé au maire et aux élus que la médaille de la Ville soit remise à cet enseignant en remerciement de ces quarante années à Rungis. Une réception sera organisée lorsque les conditions sanitaires le permettront.

8 mars, la doyenne rungissoise à l'honneur



A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars dernier, la Ville de Rungis avait souhaité mettre à l'honneur « **les héroïnes du quotidien** ». Dans ce cadre, le maire **Bruno Marcillaud** et **Antoine Morelli** (*adjoint en charge des affaires sociales*) se sont rendus chez **Armande Balland**, doyenne de Rungis, de 105 ans. Rungissoise depuis (presque) toujours, elle a mené une vie d'une extrême discrétion. Mais son nom résonne à l'oreille de plusieurs Rungissois, car son fils Alain (aujourd'hui décédé) fut le maire de la Ville durant deux mandats de 1971 à 1983. Elle est issue d'une famille de 10 enfants. Elle passe l'examen pour être institutrice et se retrouve 16^{ème}, alors qu'il n'y avait que 15 places ; elle ne sera donc pas retenue. Elle décide de partir à Paris pour chercher du travail et rentre aux PTT (Postes et Télécommunications, qui regroupaient alors les télégraphes, la télévision et les téléphones) puis à l'ORTF où elle fera toute sa carrière en tant que cadre au service des payes, rémunérations des artistes. Elle prendra sa retraite en 1962. Aujourd'hui, Armande Balland vit seule, chez elle. Sa journée est ponctuée par la venue de son fils Serge, de sa fille Annie et des aides à domicile du CCAS. Elle ne marche plus. Parle peu. Mais elle reste très attentive et réceptive à son environnement. Aussi, lorsque le maire est entré dans son salon brandissant en son honneur un énorme bouquet de fleurs, son œil malicieux s'est éveillé et son regard pétillait de joie.

Bonne fête les mamans !



Les mamans qui ont élevé quatre enfants ou plus sont à l'honneur. A l'occasion de la « **fête des mères** », la Ville de Rungis renouvelle l'allocation qui leur est destinée, d'un montant de 50 €, pour chaque enfant de moins de 26 ans. Pour bénéficier de cette allocation, les mères de familles concernées doivent se présenter au secrétariat du CCAS, munie du ou des livrets de famille ainsi que d'un RIB ou RIP à leur nom et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, au plus tard le jeudi 6 mai.

Renseignements au CCAS : ☎ 01.45.12.80.51.

Nathalie Lazic nouvelle directrice du CCAS



Nathalie Lazic est Val-de-Marnaise depuis toujours, et connaît Rungis depuis l'âge du lycée, car elle y retrouvait ses « copines de classe ». Désormais, elle y aura une part active auprès de la population, puisque depuis le 17 mars, elle remplace Muriel Chevalier-Doilin au poste de directrice du CCAS.

Après un parcours dans la communication, cette jeune mère de famille de trois enfants a décidé, il y a moins de dix années, de prendre une nouvelle direction dans l'action sociale. « *Ce fut un coup de cœur* », affirme-t-elle avec une énergie contagieuse, tout en racontant son itinéraire professionnel au contact direct des besoins des habitants. « *J'ai travaillé dans une ville aux problématiques différentes que celles de Rungis, mais les fondamentaux restent les mêmes ; lorsqu'une personne vient frapper à la porte du CCAS, c'est toujours pour une demande d'aide particulière. Il y a alors un défi lancé aux équipes : trouver les meilleures solutions !* »

Antoine Morelli (*adjoint en charge des affaires sociales*) a salué sa venue en ces termes : « *Nous sommes très heureux d'accueillir Nathalie Lazic. Elle arrive dans un contexte singulier dû à la pandémie. Depuis plusieurs mois, les services sont investis (plus que d'habitude) dans l'accompagnement des administrés qui s'inquiètent et souffrent d'isolement. Mais ils se sont également beaucoup impliqués dans l'organisation de la vaccination contre la Covid-19, et nous les remercions. Dans cette situation parfois lourde à porter, l'accueil d'une nouvelle directrice apporte un souffle salvateur* ».

Enquête sur la communication : la Ville à votre écoute



Depuis juillet dernier, la Ville de Rungis possède une chaîne officielle Youtube et une page Facebook sur laquelle des posts sont quotidiennement déposés : « *Nous l'avons dit durant la campagne électorale, nous voulions instaurer une communication réactive et bienveillante permettant aux Rungissois non seulement d'être informés, mais encore de recevoir des réponses à leurs questions, quasiment en temps réel* » explique **Dalila Chaïbelaine**, (adjointe à la communication). Et de fait, la communication digitale n'a jamais été aussi réactive à Rungis. Est-ce à dire que les moyens de communication plus traditionnels seront délaissés ? « *Pas du tout !* » répond l'adjointe. « *Notre volonté est bien d'avoir une « communication universelle » s'adressant à chacun, quels que soient son âge, ses habitudes, sa culture : aussi, le site Internet, le journal municipal, les flyers et l'affichage municipal seront maintenus, c'est une évidence. Nous voulons faire connaître et adhérer les Rungissois aux nouveaux outils et améliorer ceux qui existent déjà* ».

Une enquête est lancée. Vous la trouverez encartée à cette publication et pourrez y répondre en moins de 3 minutes jusqu'au 30 avril soit directement sur ce feuillet, soit sur le Web en flashant le QR code ci-contre :



NOUVEAU : tentez la chasse aux œufs connectée dans Rungis



Comme en 2020, pas facile cette année d'organiser un rassemblement familial et convivial pour la traditionnelle « **Chasse aux œufs** » et son omelette géante, servie à l'apéritif. Mais qu'à cela ne tienne ; le Comité des Fêtes, initiateur de cette manifestation annuelle, propose durant le mois d'avril une version innovante. Pour s'adapter aux contraintes sanitaires en vigueur et au confinement, le parcours

d'ordinaire organisé dans le parc de la mairie d'honneur et de la Grange se transforme. **Il devient virtuel !**

◆ **Le but** : retrouver **Charlie le poussin** qui s'est égaré. En effet, Charlie s'est octroyé une petite sieste en cours de balade et s'est endormi dans l'un des œufs, mais lequel ? « *Votre mission (si vous l'acceptez !)* » est donc de partir à sa recherche. Vous serez aidé dans votre quête par la rencontre de l'œuf malicieux, l'œuf artiste, l'œuf intello, l'œuf indécis... Chacun livrant un élément pour découvrir, celui dans lequel s'est endormi Charlie.

Lors de ce **parcours virtuel** dans Rungis (prévoir 1 heure), les enfants mèneront l'enquête et seront aiguillés par des indices (boussole, photos, énigmes et réalité augmentée) pour découvrir l'emplacement de chaque œuf virtuel, disséminé dans la ville. Une chasse qui se mène par étapes successives ; il suffit de retrouver l'endroit pour que l'œuf virtuel apparaisse automatiquement sur son smartphone, avant d'avoir l'indice suivant pour poursuivre la chasse. À chaque découverte nouvelle, un défi ludique est proposé (ex : memory, dessin, puzzle...).

Cette course virtuelle avec vos enfants dans Rungis vous tente ? Rendez-vous entre le 1^{er} et le 30 avril pour commencer la mission et trouver le premier œuf. Vous pourrez ensuite poursuivre le parcours à votre rythme, en plusieurs fois si besoin. Lorsque vous aurez retrouvé Charlie, celui-ci vous remerciera et offrira une récompense en chocolat aux enfants d'âge maternel et élémentaire, à récupérer à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture sur présentation de la page de clôture de l'aventure sur votre smartphone. Alors que la **Chasse aux œufs** commence !

Pour commencer le jeu, il suffit de télécharger l'application gratuite « Baludik » sur son téléphone portable (IOS & Android) et de lancer la mission « œuf de Charlie à Rungis » en scannant le QR code, à partir de l'application. Ce QR code est disponible sur les affiches.



Connaissez-vous les Zones à Faibles Émissions (ZFE) ?



Les Zones à Faibles Émissions (ZFE) sont un dispositif soutenu par l'Etat, pour améliorer la qualité de l'air, en réduisant les émissions de polluants provenant du trafic routier.

► **Le principe** : limiter la circulation des véhicules les plus polluants, dans un périmètre défini par décision du ou des maires concernés. Pour avoir l'autorisation d'y circuler, une vignette **Crit'Air** doit être apposée sur le pare-brise. Elle permet de distinguer les véhicules en fonction de leur niveau d'émissions de polluants atmosphériques. Les plus polluants et les « non classés » ayant interdiction (sauf dérogation) de rouler. Un tel type de mesure est déjà mis en place pour Paris intra-muros, hors périphérique et bois. Il concerne les véhicules Crit'Air 4 et non classés. Mais on le sait, la pollution atmosphérique ne connaît pas de frontière : il a donc été décidé **d'étendre les limites de la ZFE métropolitaine, à l'intérieur du périmètre de l'A86**, pour coordonner et accélérer le processus en cours et obtenir des bénéfices significatifs sur l'ensemble du territoire francilien.

ATTENTION : À compter du 1^{er} juin 2021, les véhicules Crit'Air 4, 5 et non classés seront interdits sur toutes les voiries des communes situées à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86, y compris sur le boulevard périphérique et dans les bois de Vincennes et de Boulogne. Rungis est intégrée à ce périmètre. À ce jour, seules les voies situées dans sa zone hôtelière sont concernées.

La ZFE vise aussi au renouvellement d'un parc roulant, entièrement « propre » d'ici à 2030, grâce à l'accompagnement des professionnels et des particuliers, notamment pour les plus modestes.

L'accès aux aides financières est facilité par le guichet unique (www.primealaconversion.gouv.fr) et le site d'information associé (www.jechangemavoiture.gouv.fr).

Il est ainsi possible de déposer un dossier de demande de subvention concernant les aides de l'Etat et de la Métropole du Grand Paris, pour bénéficier d'une aide

- jusqu'à 19 000€ pour l'achat d'un véhicule propre neuf
- jusqu'à 12 000€ pour l'achat d'un véhicule propre d'occasion, incluant la surprime ZFE de 1 000€.

La ZFE doit aussi être un accélérateur au développement des transports en commun et des mobilités alternatives avec entre autres le plan vélo métropolitain, Vélib' Métropole, ou encore le déploiement de 5 000 bornes de recharges Métropolis d'ici à 2022.

En clair, la mise en place de la ZFE se traduira par une réduction des nuisances sonores, une amélioration de la qualité de vie et une plus grande attractivité du territoire ; des bénéfices qui s'étendront bien au-delà de l'A86.

BRÈVES

FERMETURE ACCUEIL MAIRIE

Rappel : l'hôtel de ville est fermé au public le 1^{er} jeudi matin de chaque mois.

Donc notez bien les prochaines fermetures :

- 6 mai - 3 juin - 1^{er} juillet

PERMANENCES ARCHITECTES DU CAUE

Les prochaines permanences gratuites de l'architecte du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) se tiennent à partir de 14h30 deux fois par mois, à l'hôtel de ville.

Notez les dates du mois d'avril :

- mercredis 7 et 21

PERMANENCES JURIDIQUES

Les prochaines permanences gratuites de l'avocat se tiennent sur rendez-vous à l'hôtel de ville, deux fois par mois. **Notez les prochaines dates :**

- samedi 3 et mercredi 21 avril
- samedi 15 mai et mercredi 19 mai
- samedi 5 et mercredi 16 juin

Renseignements sur rungis.fr

☎ 01.45.12.80.00

Renseignements sur rungis.fr

et RDV ☎ 01.45.12.80.33

Renseignements sur rungis.fr

et RDV ☎ 01.45.12.80.46



Bientôt les élections régionales et départementales

En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, les élections régionales et départementales qui devaient se tenir en mars 2021 ont été reportées à juin 2021. Mais compte tenu de l'annonce du nouveau confinement dans plusieurs régions et départements, la date reste (au moment où nous écrivons ces lignes) en suspens.

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales pourront-ils élire leurs conseillers régionaux et départementaux le 13 juin 2021 pour le 1^{er} tour, et le 20 juin 2021 en cas de second tour ? Si ces dates sont maintenues, **pour pouvoir voter, ils auront jusqu'au 7 mai 2021 pour s'inscrire sur les listes électorales de leur ville (à l'exception de quelques situations particulières qui bénéficient du report de ce délai), si ce n'est déjà fait.**

Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de 6 ans dans le cadre de la région, au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

Les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton. Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à deux tours, pour une durée de 6 ans.

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Sous la responsabilité de leurs auteurs, cette tribune n'engage en aucune façon la Ville

Groupe Rungis – Agissons ensemble

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la campagne d'étude des subventions à verser aux associations bat son plein. Nous sommes très attentifs à ce que toutes les associations, qui rendent si agréable la vie dans notre ville en période « normale », continuent à avoir les moyens de fonctionner pour répondre aux attentes des Rungissois dès qu'elles reprendront leurs activités.

Une des promesses de campagne de notre Maire concernait l'interdiction de circulation des auto-écoles dans Rungis, dès son élection. Il dénigrait nos arguments contraires. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Force est de constater qu'il n'y a jamais eu autant d'auto-écoles dans notre ville. Cette promesse démagogique est-elle déjà oubliée, comme par exemple celle de déplacer sur Montjean 1 une des écoles rungissoises ? Ou bien notre Maire a-t-il finalement moins d'influence auprès des autorités départementales et régionales qu'il voudrait bien vous le faire croire ?

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de notre association « Agir Ensemble Pour Rungis ». Cette association réunit nos 6 élus, nos anciens colistiers qui ne siègent pas au Conseil Municipal mais continuent à nous accompagner, et des Rungissois qui nous soutiennent et nous inspirent. Nous pourrions ainsi mieux porter votre voix auprès de la municipalité, et nous donner plus de moyens pour vous informer sur nos actions. Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez nous rejoindre !

Informations sur notre site www.agirensemblepourrungis.fr.

Groupe Rungis – Avenir

Pour en finir avec les caisses noires

Il faut en finir avec les caisses noires de certaines associations qui utilisent leurs espèces pour financer les campagnes municipales.

La solution, c'est de ne plus accepter de paiements en espèce (adhésions, spectacles, repas...) : en utilisant un terminal de carte bleue (ce qui est facilement accessible et qui ne coûte pas cher), les sommes sont directement versées sur le compte bancaire de l'association.

Un procédé simple et efficace qui permet une gestion saine et facile des comptes bancaires.

Au moment où l'on étudie le montant des subventions pour les associations en vue d'établir le budget primitif, il m'apparaît souhaitable de prendre une telle décision. Ainsi le fonctionnement des associations apparaîtra irréprochable, ce vers quoi toute association rungissoise bien gérée devrait tendre.

Le président et le trésorier de chaque association doivent en être les garants et ils portent la responsabilité morale et juridique.

Enfin, j'encourage les associations qui ont des achats courants à effectuer pour leur fonctionnement et leurs événements futurs de toujours favoriser l'achat auprès des commerçants de notre ville.

Le printemps la plus belle des saisons :

Au nom de Rungis Avenir, je souhaite à tous les Rungissois un beau printemps ensoleillé avec le retour progressif de toutes nos libertés.



Les membres du bureau du CESEL, de gauche à droite.

Eladio Criado, Président. Dominique Dubois, Vice-président. Marion Mercier, secrétaire.

Première séance plénière du CESEL



Au fait, comment appelle-t-on les membres du CESEL : les Céseliens, les Céselois, les Céseliers ?

Quel que soit le nom à leur donner, ils étaient en grand nombre présents, ce 13 mars à la Grange Sainte-Geneviève, pour leur première séance plénière. Toutes les consignes sanitaires avaient été respectées.

Eladio Criado (conseiller délégué à la démocratie participative), **Christine Gaillet** et **Magali Maignen-Mazière**, (conseillères municipales de la majorité), **Béatrice Willem** et **Jérôme Hajjar** (conseillers municipaux d'opposition ; Rungis-Agissons ensemble et Rungis-Avenir), les accueillait avec des viennoiseries et des boissons chaudes, occasionnant ainsi un temps de convivialité idéale pour faire connaissance, connecter les binômes titulaires/suppléants, et mettre des noms sur les visages (malgré les masques). **Bruno Marcillaud**, retenu par d'autres obligations avait transmis un message qui a été lu, pour redire combien la réussite du CESEL lui importait et pour saluer le travail déjà accompli, par la commission. Le ton était donné ; on pouvait se mettre au travail !

◆ Missions du CESEL

Dans un premier temps, **Eladio Criado** a rappelé les missions du CESEL, **organe consultatif** permettant comme son nom l'indique la consultation des citoyens, quels que soient leur âge, leur quartier, leurs appétences... Un membre du CESEL n'est pas un élu ; en conséquence, il n'a pas à prendre de décision. En revanche, il s'exprime, motivé par l'intérêt général au titre d'un ensemble de Rungissois. Il a été longuement débattu sur la nature même de cette représentation, les membres se demandant s'ils devaient consulter tous les Rungissois inhérents à leur collège, avant de s'exprimer ; ce qui apparaissait évidemment comme une charge de travail colossale. « Non, ce n'est pas ce qui vous est demandé » a clairement répondu **Eladio Criado**. « Je le répète, le CESEL a un rôle consultatif ; il émet un avis émanant des débats et discussions entre les 35 membres (titulaires et suppléants qui ont tous été tirés au sort), chaque fois que le Conseil municipal le sollicite. À ce titre, il représente un collectif citoyen, représentatif de la population qui répond aux interrogations de la municipalité », a précisé l'élu.

◆ Validation du règlement intérieur et élection du bureau

Après avoir longuement évoqué les missions du CESEL et validé son règlement intérieur, l'assemblée a procédé à l'élection du bureau, composé de trois membres. Le président étant juridiquement désigné par le maire, il restait à voter pour le vice-président et le secrétaire. Deux candidats se sont présentés. **Dominique Dubois** et **Marion Mercier** ont donc été élus respectivement à chacun de ces deux postes. Avec **Eladio Criado** président, ils forment désormais le bureau, véritable interface entre le Conseil municipal et le CESEL. Ils assureront son bon fonctionnement ainsi que celui des commissions, qu'ils mettront bientôt en route.

◆ À quels moments le CESEL est-il sollicité ?

Si les élus se posent une question sur un projet d'intérêt général, **le maire peut demander l'avis du CESEL**. Les élus décident ensuite en toute connaissance de cause.

Mais le CESEL peut également solliciter les élus pour l'approbation d'un projet citoyen. Il doit alors construire, argumenter puis présenter tous les éléments de sa proposition aux élus qui valideront ou non le projet.

Outre ces deux cas de figure, il existe une troisième possibilité de solliciter le CESEL.

Dans le cadre du **budget participatif**, les Rungissois pourront déposer des projets d'intérêt général, soumis à des critères de recevabilité qui seront examinés par les membres du CESEL.

Ces derniers vérifient l'éligibilité des projets avant de les transmettre aux services compétents de la Ville qui les finalisent.

Ainsi se réalisera une co-construction entre le CESEL et les services de la Ville avant de présenter les projets aux élus puis aux votes des Rungissois.

Proposez des projets d'intérêt général grâce au budget participatif

Lors de la séance du Conseil municipal du 30 mars dédiée au budget primitif 2021, les élus ont voté la création du premier Budget participatif de 50 000 € annuels afin d'offrir la possibilité aux Rungissois de proposer des projets de leur choix.

- ▶ Vous vivez ou travaillez à Rungis.
- ▶ Vous avez des projets d'intérêt général à partager. C'est le moment !
- ▶ Du 5 avril au 31 mai, décrivez vos idées et déposez votre projet en mairie sur la plateforme de démocratie participative créée par la Ville. Les services de la ville travailleront à leur faisabilité et leur budgétisation. S'ils rentrent dans l'enveloppe allouée du Budget participatif, ils seront soumis au vote des Rungissois.

Lancez-vous !





PARTAGEZ VOTRE POUVOIR : DONNEZ VOTRE SANG À RUNGIS

Sous l'impulsion de **Fetta Bouhedjar** (*conseillère déléguée handicap et santé*), la Ville de Rungis accueillera la collecte mobile « Don du Sang » de l'EFS (Établissement Français du Sang) le **lundi 10 mai de 15h à 19h30**, salle la Grange au 5 rue Sainte-Geneviève (derrière la mairie).

Toutes les mesures sanitaires et de distanciation seront mises en place par les équipes pour assurer le confort et la sécurité du public.

RUNGIS, VILLE ENGAGÉE EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DE LEURS AIDANTS

La création d'un « Conseil handicap/aidants » a été validée par la Commission santé, handicap, intergénérationnel et condition des femmes qui s'est tenue le 12 février. Nous reviendrons, bien évidemment dans les prochaines éditions, sur les différentes modalités d'actions de ce conseil.

On peut cependant d'ores et déjà noter quelques-uns de ses objectifs, tel que co-construire et contribuer à une société plus inclusive (charte ville handicap), assurer une continuité de réponses des attentes et des difficultés des personnes en situation de handicap et des aidants, définir des actions d'amélioration et de partage pour un meilleur vivre ensemble... Des objectifs qui affirment la volonté de créer à Rungis, une société plus juste, incluant toutes les personnes porteuses d'un handicap (visible et invisible), mais aussi tous ceux et celles qui vivent auprès d'elles et contribuent à leur bien-être.

Beaucoup de choses ont déjà été faites pour cette population. L'enjeu est désormais de faire avec elle. Ce qui signifie : permettre une plus large participation des aidants et des personnes en situation de handicap dans les prises de décision, leur offrir l'espace nécessaire pour faire remonter leurs besoins, écouter leurs propositions et valoriser leurs actions.



8 mars : journée internationale des droits des femmes

L'actualité, souvent tragique, montre qu'il y a encore fort à faire pour que le droit des femmes soit partout respecté. Certes, on peut gloser sur la nécessité d'une telle journée; certains ironisant sur sa valeur symbolique, d'autres estimant son unicité inefficace... Il n'empêche; officialisée par les Nations unies en 1977 et célébrée depuis dans de nombreux pays, la date du 8 mars est une occasion pour faire un bilan sur la situation des femmes. Partout où elle est organisée, cette journée est ponctuée par des événements préparés par des mouvements et associations pour faire entendre des revendications légitimes, pour améliorer les conditions en matière d'éducation, de santé, d'égalité. On peut donc aborder « le 8 mars » de mille façons; avec un esprit militant, social, économique, juridique ou... plus jovial et ludique, l'important étant de créer une onde parcourant le monde, pour dénoncer les injustices ou les violences, voire les féminicides, mais aussi célébrer les victoires obtenues pour que chacune, quels que soient son âge, son pays, sa situation ait droit à une égalité de traitement avec les hommes.

À Rungis, sous l'impulsion de **Fetta Bouhedjar** (*conseillère déléguée à la condition des femmes*) les élus ont décidé de solliciter les Rungissois pour mettre à l'honneur « **leurs héroïnes du quotidien** ». Il suffisait à chacun d'envoyer une photo et un petit texte explicatif représentant une femme qu'il jugeait importante et admirable.

Onze panneaux ont ainsi été préparés par **Dalila Chaïbelaine** (*adjointe à la communication*) et le Service communication. Dans une jolie mise en scène accrochée sur les grilles, à l'entrée du parc de l'hôtel de ville, chacun peut, jusqu'au 16 avril, découvrir trente-deux visages, connus, croisés, aimés, ou regrettés. Une exposition qui, au-delà de l'hommage réservé à ces femmes de l'ombre, voulait également rappeler l'enjeu de la journée du 8 mars.

Point sur la vaccination

Ah la vaccination ! Sujet à la mode, s'il en est. Malgré toute la bonne volonté et l'énergie mises en branle depuis plusieurs semaines par **Antoine Morelli** (*adjoint aux affaires sociales*), et les agents du CCAS... On avance. À petits pas, mais on avance...

Jugez vous-mêmes ! La Ville a déployé une armada pour conduire au centre de vaccination d'Orly, les personnes de plus de 75 ans qui le souhaitaient. Toutefois, les contingents de rendez-vous sont donnés au compte-gouttes, ainsi que les doses de vaccins !

Le 6 mars dernier par exemple, le Val-de-Marne devait recevoir 5500 vaccins pour tout son territoire soit à peine 300 doses pour les villes de Fresnes/Chevilly/Rungis à charge pour chacune d'elles d'organiser avec des médecins et infirmiers volontaires un « centre de vaccination éphémère ». Rungis s'est donc mobilisée, mais sans succès, à cause de raisons administratives et faute de vaccins... Malgré toutes ces vicissitudes, élus et agents du CCAS se démènent pour que chaque semaine une dizaine de Rungissois puissent se faire vacciner. À ce jour 130 personnes ont été transportées par la Ville.

Notez cependant :

Les médecins traitants peuvent désormais vacciner dans leur cabinet avec le vaccin AstraZeneca leurs patients âgés de 50 à 64 ans inclus présentant des comorbidités.

► L'élargissement des indications du vaccin AstraZeneca chez les plus de 65 ans permet aux médecins traitants de vacciner dans leur cabinet leurs patients âgés de 65 à 74 ans inclus atteints de certaines maladies (« comorbidités »).

Pour savoir si vous êtes éligibles au vaccin AstraZeneca, il suffit de vous rapprocher de votre médecin traitant.





Histoire & patrimoine : voici une toute nouvelle rubrique, initiée par **Véronique Bastide** (adjointe à la culture et au patrimoine). Depuis le début de la mandature, elle travaille à la mise en valeur des différents éléments du patrimoine de la Ville, notamment en recherchant des subventions. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans les numéros suivants. En attendant, cette page entend vous faire découvrir les événements, les lieux, les anecdotes qui ont façonné notre mémoire collective. N'hésitez pas à compléter, corriger ou préciser les éléments évoqués dans les articles publiés, en adressant directement un mail à v.bastide@ville-rungis.fr. Vous permettrez ainsi de réveiller des souvenirs enfouis en les transmettant. C'est si important la transmission.

Focus sur l'église Notre-Dame-de-l'Assomption

Inscrite à l'inventaire des monuments historiques

Construite après 1905, l'église Notre-Dame de l'Assomption (rue de l'église) appartient aujourd'hui à l'association diocésaine de Créteil. Mais au début du XX^e siècle, Rungis fait partie du diocèse de Paris (puisqu'il n'existe pas encore ; il sera créé en 1966, dans le sillage du découpage des départements de la Petite Couronne).

Nous sommes donc au tout début des années 1900. Le curé et les paroissiens se plaignent auprès de l'archevêque, du (très) mauvais état de leur vieille église romane, à l'entrée de la ville (aujourd'hui près du stade Lucien Grellinger). Elle est dans un tel état de délabrement, que l'on craint à chaque coup de vent de la voir s'effondrer. Après diverses investigations, études et sondages dans l'architecture, il est décidé de la démolir à l'exception d'une partie de son clocher, toujours visible aujourd'hui. C'est une partie du patrimoine et de l'histoire de Rungis qui va disparaître. Le diocèse de Paris promet aux Rungisais de rebâtir très vite un lieu de culte approprié et charge **Édouard Bérard** du projet de reconstruction, sur un nouveau terrain. L'église est montée en un an, à peine, grâce à des éléments en ciment moulés et assemblés entre eux par des tringles de fer et du coulis de ciment. Une révolution technique pour l'époque. C'est le premier exemple de construction réalisée à l'aide d'éléments en ciment préfabriqué et un exemple précoce pour l'architecture religieuse, de construction entièrement en ciment armé.

De type basilical, c'est une église modeste qui ne cherche pas à cacher son matériau de construction, mais plutôt à le souligner. Sa façade principale était autrefois précédée d'un petit porche, remplacé en 1990 par un portique moins esthétique. Intérieurement, elle a conservé la même austérité qu'au moment de sa construction. Elle est aujourd'hui inscrite à l'inventaire des monuments historiques et à ce titre, fait partie du patrimoine architectural de la Ville de Rungis.



Édouard Bérard : (1843-1912) élève de Viollet-le-Duc et de Lisch dont il a été inspecteur des travaux. Architecte de Besançon, il restaure en particulier le palais Granvelle. Il est architecte diocésain de Saint-Claude, Besançon et Sens et fut par la suite nommé architecte en chef des monuments historiques. À ce titre, on lui doit l'actuelle église Notre-Dame de l'Assomption, construite en 1909 et avant-gardiste pour l'époque. Il utilisa en effet une méthode nouvelle : du ciment moulé, armé et ornementé. La construction fut menée rapidement puisque tous les éléments étaient préfabriqués. Ainsi les rangées de colonnes étaient dressées à ciel ouvert pour recevoir les arcs-formerets de la nef. Édouard Bérard est également le concepteur de l'église de Longwy-Bas et de la chapelle du petit séminaire d'Issy-les-Moulineaux.

Monseigneur Léon-Adolphe Amette archevêque de Paris.

Normand, ancien évêque de Bayeux (1896-1906), cet archevêque de Paris ne fait que passer à Rungis. Mais quel passage ! Une fête dont les Rungisais se souviendront longtemps. Il s'agit de la consécration comme lieu de culte de la nouvelle église Notre-Dame de l'Assomption le dimanche de la fête Dieu en juin 1909. Pour la circonstance, le maire Victor Petit assisté de l'ensemble du Conseil municipal accueille le prélat dès l'entrée de Rungis. Tout le village est tendu de guirlandes et l'on défile dans les rues, bannières en tête au son des Ave Maria. Nous sommes pourtant dans les années troublées de l'histoire de l'Église, juste après les fameuses lois de 1905, séparant l'Église et l'État. La voix de l'archevêque connu pour sa forte personnalité et son talent de prédicateur résonne sous les arches toutes neuves de la nouvelle église.



Les dates à retenir...

Au moment où les PARASOLS ont transmis ces dates au Journal de Rungis, ils ne pouvaient toujours pas recevoir du public adulte. Les jeunes continuent leurs activités avec leurs professeurs en respectant le couvre-feu de 19h.

Les PARASOLS se tiennent prêts, c'est pourquoi les dates des ateliers restent maintenues malgré tout. Une manière de s'inscrire dans l'avenir et de continuer à espérer que « **tout cela se termine très vite** », même si l'on sait... que ces rendez-vous seront annulés ou reportés si la réouverture au public n'est toujours pas autorisée. On continue à y croire, pour vite vous retrouver.

Exposition des œuvres de Anne Yeremiyew

Depuis plusieurs mois, à chaque édition, nous rappelons dans ces pages, qui est Anne Yeremiyew, artiste ukrainienne et tentons de préciser ce qui fait le cœur de son œuvre... Ses créations sont toujours accrochées aux cimaises des PARASOLS. Et si l'ouverture au public pouvait enfin être autorisée, voici quels seraient les horaires d'ouverture ; car l'exposition reste prolongée.



RENDEZ-VOUS

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 et mercredi de 10h à 12h30 et de 14h00 à 18h30.
- Entrée libre

Atelier nutrition

Comme chaque fois (lorsqu'ils ont lieu) **les ateliers nutrition** sont animés par Laureline Le Berrigaud, diététicienne-nutritionniste. Ce mois-ci : « **Je cuisine pour mon enfant** ». Comment diversifier l'alimentation de mon enfant? Comment et pourquoi dois-je cuisiner des repas faits-maison à mon petit? Nous aborderons lors de cette conférence **les étapes de diversification de 0 à 3 ans**. Laureline vous donnera des solutions simples et efficaces pour nourrir sainement votre famille.

RENDEZ-VOUS

- Mercredi 7 avril à 20h

Atelier sophrologie

Et si vous ouvriez ou débloquiez vos chakras, ces centres d'énergie épars dans notre corps? Indicateurs de santé physique et mentale, les chakras jouent un rôle important dans le bien-être. Alors, osez un temps de relaxation grâce à la sophrologie en cette période stressante et angoissante et laissez-vous aller. Pour cela, il suffit de noter le thème de ce mois « **Les chakras** », et la date du rendez-vous avec Myriel Rigaud, sophrologue.

RENDEZ-VOUS

- Jeudi 15 avril à 14h30

Conférences d'histoire de l'art

Elles se poursuivent avec Raphaël Fonfroide de Lafon. Le rendez-vous a lieu une fois par mois en visioconférence.

Prochain thème : « Artistes du XXI^e siècle ». Deuxième conférence sur l'art actuel. Chaque conférence s'articule autour d'une dizaine d'œuvres. Il sera question aussi bien de peinture, de sculpture, mais aussi d'installations, de vidéos et de performances.

RENDEZ-VOUS

- Mercredi 14 avril à 19h • En visioconférence

Et on espère un concert !



bien sûr que l'on ait le droit de se retrouver et en maintenant le protocole sanitaire.

Et oui, c'est fou mais on s'accroche! On espère la réouverture des établissements recevant du public. Aussi, les PARASOLS attendent une date pour un prochain OPEN MIC, sous réserve

Et si vous participiez au prochain projet du Théâtre ?

En quoi le spectacle vivant est-il essentiel pour vous ?

Qu'y cherchez-vous ? Qu'aimez-vous y trouver ?

Pouvez-vous raconter une expérience marquante au théâtre ?

Après une année complexe pour tous, durant laquelle les portes des théâtres restent encore closes, comme si **« la Culture n'était pas essentielle pour vivre »**. Le Théâtre de Rungis s'interroge sur cette notion et souhaite vous y faire participer. Il a chargé l'auteur et plasticien Bruno Allain de récolter les impressions et le témoignage de tous, spectateurs ou non, Rungissois, jeunes, moins jeunes. Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent participer à ces interviews qui auront lieu au mois de mai. Les paroles récoltées donneront lieu à une exposition présentée la saison prochaine.

RENDEZ-VOUS

Avec Bruno Allain en mai, dates à confirmer lors de la prise de RDV

- Participation gratuite
- Inscriptions, auprès de l'accueil du théâtre au ☎ 01.45.60.79.00 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h ou par mail à ✉ billetterie@theatre-rungis.fr

Classes de cinquième et pratique artistique



Au départ, il y a un texte, et puis des corps et des voix en mouvement sur une scène, et puis de la lumière, des sons, parfois même de la musique ; l'alchimie de toutes ces composantes permet la magie du théâtre ! Et tous ceux et celles qui aiment vibrer et se laisser emporter par cet *« art de la transformation »* constatent combien les comédiens aujourd'hui doivent être polyvalents. Il leur faut savoir non seulement « poser la voix », (un minimum) mais encore se mouvoir, danser, chanter, voltiger, se comprendre les uns les autres ; le théâtre est un art complet. Alors faut-il atteindre un âge vénérable pour en découvrir les rouages ?

Il y a longtemps que le collège Les Closeaux et le Théâtre de Rungis ont répondu à cette question. Depuis plusieurs années, ils mènent ensemble un partenariat riche et fécond, pour permettre aux collégiens d'expérimenter un parcours composé d'ateliers théâtre,

musique et cirque. Ils proposent à chaque rentrée scolaire aux classes de 5e, des temps artistiques menés par des professionnels, des sorties au théâtre, et des rencontres avec les artistes. Et en fin d'année, tous les élèves présentent sur la scène le fruit de leurs travaux. Une belle aventure qui a su résister à la perversité de ce virus, puisque cette saison, en respectant scrupuleusement les règles sanitaires, de belles initiatives ont été vécues :

- La 5^eB suit depuis le mois de novembre un **atelier théâtre avec deux comédiennes, Tatiana Spivakova et Maly Dialo**, de la compagnie Estrarre. Par le biais d'exercices de jeu théâtral, de concentration et d'improvisation, elles accompagnent les élèves vers l'apprentissage du texte et la création d'une courte pièce qu'ils présenteront fin mai, si les conditions le permettent.
- La 5^eC participe depuis le mois de mars à un **atelier autour du « soundpainting » avec des musiciens de l'ONDIF**. Le soundpainting est un langage de signes, universel et multidisciplinaire, permettant aux comédiens, danseurs, artistes visuels et musiciens non seulement de communiquer entre eux en pleine représentation, mais aussi de créer de la musique en temps réel.
- La 5^eA, quant à elle, devrait participer à un **atelier cirque avec la compagnie Méli Mélo** d'ici à la fin de l'année scolaire.

Lors d'une saison normale, les élèves sont amenés à voir trois spectacles pour enrichir ce parcours et éveiller leur œil de spectateur... Cette année ce fut impossible. Mais malgré ce manque, les professeurs constatent les bénéfices de ces ateliers sur les élèves en matière d'assurance, de cohésion de groupe.

Gageons que ces découvertes leur permettront aussi de rentrer plus intérieurement dans la magie du théâtre.

De nouvelles partitions sont disponibles à la Méridienne!

Savez-vous qu'au cœur du conservatoire de Rungis, se cache un antre fabuleux? La **Bibliothèque musicale Arlette Sweetman**, du nom d'une professeur de formation musicale, qui avait la passion de collectionner ouvrages et partitions de musique. À son décès, cette extraordinaire collection a été confiée au Conservatoire, où elle avait œuvré de très nombreuses années. Grâce à ce don, les musiciens peuvent découvrir un catalogue extraordinaire, accessible aux élèves et professeurs.

Pour vous en faire profiter, la Méridienne propose un dépôt régulier d'une centaine de partitions empruntables avec votre carte de bibliothèque.

Le contenu de ce nouveau dépôt est accessible en flashant le QR code.



Situé à l'Espace musique et cinéma de la mezzanine, vous y trouverez des méthodes d'apprentissage pour débiter un instrument, mais également des recueils par genres musicaux (chanson ou rock français, variétés internationales, jazz, blues...) et pour différents instruments (piano, guitare...).

Au cas où vous ne trouveriez pas votre bonheur, faites une recherche dans le catalogue en ligne de la médiathèque, sélectionnez le **support** dans la colonne de droite « **Affiner** » et demandez à faire venir à la bibliothèque la ou les partitions que vous avez repérées. Puis c'est à vous de jouer.



Des nouveautés sur la plateforme Eurêka du département!



Deux nouvelles ressources sont désormais accessibles gratuitement à tous les Rungissois inscrits à la médiathèque :

◆ **VOOLUME** : près de 700 livres audio sont en écoute illimitée pour les usagers. L'écoute peut se faire partout où une liaison Internet haut débit est disponible, et même sur les « smartphones » et les tablettes en 3G et 4 G.

◆ **ASSIMIL** : privilégie l'apprentissage de 26 langues par l'intuition en conjuguant souplesse, humour et autonomie. Cette ressource est en consultation illimitée.



Si vous ne connaissez pas encore cette plateforme, n'hésitez pas à la découvrir, il vous suffit d'être préalablement inscrit à la médiathèque.

Admission en 6^e en CHAM : c'est maintenant !



Classes à Horaires Aménagés Musique - CHAM
Collège Les Closeaux - RUNGIS

ADMISSION en 6^e - RENTRÉE 2021

RÉUNION D'INFORMATION
(en Visioconférence)
le Vendredi 19 Mars 2021 à 18h00
sur le lien ci-dessous (disponible également sur le site du collège) :
<https://jitsi.ville-rungis.fr/R%3C3%A9unionCHAM19/03/2021>

ENSEIGNEMENT	OBJECTIF	LIEUX
Enseignement spécialisé de 5h hebdomadaire comprenant un tronc commun d'éducation musicale et pratique musicale collective (vocale et instrumentale) ainsi que des activités instrumentales spécifiques : ensemble instrumental, formation musicale, instruments, etc.	Favoriser l'épanouissement des élèves par la pratique vocale et instrumentale Développer leur potentiel de créativité et les impliquer dans des projets artistiques innovants et collectifs Associer étroitement l'enseignement général et l'enseignement artistique	Collège Les Closeaux 6, petite voie des Fontaines 94150 Rungis Tél : 01 46 86 18 12 Conservatoire de Rungis 6, rue Sainte Geneviève 94150 Rungis Tél. 01 45 12 80 87

CONDITIONS D'ADMISSION

Les élèves débutants sont les bienvenus

La famille devra :

- télécharger le dossier d'admission (site du collège : <https://lescloseaux.ac-creteil.fr>)
- compléter le dossier (famille, école et conservatoire d'origine)
- déposer le dossier au collège Les Closeaux au plus tard le 2 avril 2021

Les entretiens d'admission se dérouleront pendant la semaine du 10 mai au conservatoire de Rungis

Les admissions définitives seront prononcées en commission à la DSDEN, sous l'autorité de madame la Directrice académique.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Mme Agnès Maillefer, conseillère pédagogique en éducation musicale, au ☎ 06.60.65.17.17

Principale du collège : C. LEQUEUX Directeur du conservatoire : L. GOOSSAERT Enseignant référent CHAM : M. KHALIFA



La CHAM rungissoise, Classe à Horaires Aménagés Musique, a débuté à la rentrée 2019, en classe de 6^e, au collège « Les Closeaux ». C'était alors une grande première !

Le principe, toujours en vigueur, était de permettre à la musique du Conservatoire (en partenariat avec l'Éducation nationale), de faire partie du programme scolaire des collégiens qui le souhaitent. Le dispositif commençait en classe de 6^e avec la volonté de créer chaque année, une telle classe, par tranche d'âge. Ainsi en quatre années, les quatre « divisions » (6^e, 5^e, 4^e et 3^e) devaient être dotées, permettant ainsi aux élèves entrés en 6^e de poursuivre leur cursus.

Lorsque l'on s'inscrit en CHAM, on apprend et exerce la musique durant cinq heures par semaine, totalement intégrées à son emploi du temps, durant lesquelles alternent : l'histoire, la formation musicale, la pratique de son instrument – individuelle et collective (musique de chambre ou orchestre) et la chorale. Des enseignements que se partagent le professeur du collège et ceux du Conservatoire. L'aventure se poursuit à la rentrée prochaine, bien sûr ! Il faut donc, d'ores et déjà, songer à remplir son dossier d'admission, car les entretiens débiteront le 10 mai prochain.

► Infos pratiques

Classes à Horaires Aménagés Musique
Collège « Les Closeaux » – Rungis
Admission en 6^e – rentrée 2021

► Enseignement

Enseignement spécialisé de 5 h hebdomadaires comprenant un tronc commun d'éducation musicale et pratique musicale collective (vocale et instrumentale) ainsi que des activités instrumentales spécifiques : ensemble instrumental, formation musicale, instrument, etc.

► Objectif

Favoriser l'épanouissement des élèves par la pratique vocale et instrumentale. Développer leur potentiel de créativité et les impliquer dans des projets artistiques innovants et collectifs. Associer étroitement l'enseignement général et l'enseignement artistique.

► Lieux

Collège « Les Closeaux
6, petite voie des Fontaines
94150 Rungis
☎ 01.46.86.18.12

► Le Conservatoire

6, rue Sainte-Geneviève
94150 Rungis
☎ 01.45.12.80.87

► Conditions d'admission

Les élèves débutants sont les bienvenus

La famille devra :

- Télécharger le dossier d'admission sur le site du Collège :
<https://lescloseaux.ac-creteil.fr>
- Compléter le dossier (famille, école et conservatoire d'origine)
- Déposer le dossier au Collège "Les Closeaux" au plus tard le 6 avril 2021

► Les entretiens d'admission se dérouleront pendant la semaine du 10 mai au Conservatoire de Rungis

► Les admissions définitives seront prononcées en commission à la DSDEN, sous l'autorité de Madame la Directrice académique.

► Pour plus d'information, vous pouvez contacter Madame Agnès Maillefer, Conseillère pédagogique en éducation musicale, au ☎ 06.60.65.17.17

Principale du Collège : C. Lequeux

Directeur du Conservatoire : L. Goossaert

Enseignant référent CHAM : M. Khalifa

CHASSE AUX ŒUFS NUMÉRIQUE

Organisée par le Comité des Fêtes

DU 1^{ER} AU 30 AVRIL

À LA RECHERCHE DE
CHARLIE!
LE POUSSIN

POUR TOUS
LES ENFANTS
DE MATERNELLE
ET D'ÉLÉMENTAIRE



Pour télécharger et commencer le jeu,
scanner ce QR Code depuis l'application
Baludik et sélectionner le marqueur :





■ Ordures ménagères ■ Déchets verts ■ Déchets recyclables
 ■ Verres ■ Déchets toxiques ■ Encombrants - **SAMEDI 1^{ER} MAI (Pas de collecte)**

BOURG ANCIEN

Avril

LES ANTES

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

BOURG ANCIEN

Mai

LES ANTES

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

PERMANENCE DES ÉLUS

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Jean-Jacques **BRIDEY**, député de la circonscription, reçoit sur rendez-vous à l'Assemblée nationale.

► **Contactez-le par** ✉ jjbridey@assemblee-nationale.fr

Patricia **KORCHEF-LAMBERT** et Nicolas **TRYZNA**, conseillers départementaux reçoivent en mairie de Rungis.

► **Sur rdv** ☎ 01.45.12.80.29

CONSEIL MUNICIPAL

« Désormais tous les conseils sont filmés et visibles en live ou en replay sur la chaîne YouTube de la Ville de Rungis »

Prochain Conseil municipal en mai.
 La date sera communiquée ultérieurement sur le site web et la page Facebook.

Rungis

Du 2 au 30 avril 2021
 Pratique www.rungis.fr

ENQUÊTE SUR LA COMMUNICATION
la Ville à votre écoute !
DU 2 AU 30 AVRIL

3 minutes
 pour remplir le questionnaire
 disponible dans votre journal
 ou sur rungis.fr

A déposer : boîte aux lettres de l'Hôtel de ville ou du CCAS, boîtes médiathèque, accueils de loisirs, MPE.

Hôtel de ville 5 rue Sainte-Geneviève 94150 Rungis
 Tél. : 01 45 12 80 00 - Fax : 01 45 87 24 94 - www.rungis.fr



DU 1^{ER} AU 30 AVRIL

► **Internet**
La chasse aux œufs numérique

Organisée par le Comité des fêtes



MERCREDI 14 AVRIL, 19H

► **Les Parasols**
Conférences d'histoire de l'art

Artistes du XXI^e siècle avec Raphaël Fonfroide de Lafon. Il y sera question de peinture, de sculpture, mais aussi d'installations, de vidéos et de performances.

En visioconférence

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
AU 01.46.86.64.84
MAISONPOURTOUS@LESPARASOLS-RUNGIS.FR

EN CAS DE RÉOUVERTURE !

► **Le Théâtre de Rungis**

JEUDI 8 AVRIL
Le massacre du printemps

Théâtre - 1h20

JEUDI 15 AVRIL
La symphonie de poche
Beethoven, si tu nous entends

Musique - 1h10

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
AU 01.45.60.79.05
BILLETTERIE@THEATRE-RUNGIS.FR

EN CAS DE RÉOUVERTURE !

► **Les Parasols**
On espère un concert !

EN CAS DE RÉOUVERTURE !

► **Les Parasols**
Atelier Sophrologie avec Myriel Rigaud,
Sophrologue

Thème du mois : « Les chakras »

JEUDI 15 AVRIL, 14H30

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
AU 01.46.86.64.84
MAISONPOURTOUS@LESPARASOLS-RUNGIS.FR

EN MAI

► **Le Théâtre de Rungis**
Projet

En quoi le spectacle vivant est-il essentiel pour vous ?

Rendez-vous avec Bruno Allain

Participation gratuite

* dates à confirmer lors de la prise de RDV

INSCRIPTIONS AUPRÈS DE L'ACCUEIL
DU THÉÂTRE AU 01.45.60.79.00
DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H
À 12H ET DE 14H À 16H
BILLETTERIE@THEATRE-RUNGIS.FR

EN CAS DE RÉOUVERTURE !

► **Les Parasols**
Atelier nutrition avec Laureline Le Berrigaud,
Diététicienne-Nutritionniste

Thème du mois : « Je cuisine pour mon enfant »

MERCREDI 7 AVRIL, 20H

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
AU 01.46.86.64.84
MAISONPOURTOUS@LESPARASOLS-RUNGIS.FR



Pour suivre l'actualité de la Ville : abonnez-vous à la Page Facebook et à la chaîne Youtube " Ville de Rungis ".

PHARMACIES DE GARDE



www.iledefrance.ars.sante.fr



Dimanche 4 avril
LES ANTES

ZAC des Antes
16-18, place Louis XIII
94150 RUNGIS
Tél. : 01 46 86 19 00

Dimanche 11 avril
BERDUGO

Cial Carrefour
81 avenue du Général de Gaulle
94240 L'HAY-LES-ROSES
Tél. : 01 46 65 85 18

Dimanche 25 avril
CHARCOT

10 rue du Docteur Charcot
94260 FRESNES
Tél. : 01 46 60 05 65

Lundi 5 avril
LA COROLLE

108 rue de Chevilly
94240 L'HAY-LES-ROSES
Tél. : 01 46 87 70 56

Dimanche 18 avril
BITTANTE

43 avenue Franklin Roosevelt
94550 CHEVILLY-LARUE
Tél. : 01 46 86 61 01

Samedi 1^{er} mai
VALLÉE AUX RENARDS

209 avenue Flouquet
94240 L'HAY-LES-ROSES
Tél. : 01 46 73 87 36

ÉTAT CIVIL



Naissances

05/02/2021 - **BOURSIER Alex, Léandro** - Antony (92)
08/02/2021 - **LEROY GIGAREL Elyott, Remy** - Vitry-sur-Seine (94)
13/02/2021 - **OKOMBI Salomé, Noa, Victoire** - Antony (92)
20/02/2021 - **PIACITELLI PEREZ Gianni, Giuseppe, André** - Antony (92)
22/02/2021 - **DEFREL Allen Kory, Jamal, Raymond** - Antony (92)

Mariage

10/02/2021 - **Moustafa SHABANA/Audrey, Solange, Christine ALAGNA** - Rungis (94)

Décès

02/02/2021 - **GRIVOTET Andrée, Lucette** - Rungis (94)
03/02/2021 - **CARROUÉE Ginette, Lucette** - Paris (20^{ème})
10/02/2021 - **ESCHRICH Marie, Joséphine, Thérèse** - Rungis (94)